

LE DEVOIR



ACTUALITÉS

ÉCONOMIE

Legault fait fausse route, disent les cégeps

Les valeurs technologiques font plonger les Bourses

Page A 3

Page B 1

Vol. XCII N° 54

LE MARDI 13 MARS 2001

87c + TAXES = 1\$

Les dépanneurs du métro entrent dans la guerre des journaux



Ils s'adressent aux tribunaux pour faire cesser la distribution de quotidiens gratuits

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR

Quebecor a décidé de disputer à Transcontinental le marché des usagers du transport en commun en lançant à son tour un journal gratuit, *Montréal Métropolitain*. Mais pour les détaillants et tabagistes du métro, trop c'est trop. Ils s'adresseront à leur tour à la Cour supérieure cette semaine pour empêcher la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (ST-CUM) de continuer à gruger leur gagne-pain.

«C'est un détournement de clientèle», résume Benoît Larose, qui représente une cinquantaine des 65 locataires des petits espaces commerciaux installés dans les stations de métro, et qui gagnent leur vie à vendre des journaux, des cigarettes et des friandises aux voyageurs.

Avant même que Quebecor n'arrive sur le marché avec son journal gratuit, les dépanneurs du métro avaient décidé de réagir à la décision de la ST-CUM de permettre au Groupe Transcontinental et à son partenaire suédois Metro International de distribuer un quotidien gratuit dans tout le réseau de transport. La guerre qui s'amorce entre les deux éditeurs ne fait que renforcer leur résolution de se défendre. «Leur terrain de combat, c'est là où on vit, nous», dit l'avocat.

Dans sa requête qui devrait être déposée demain ou jeudi en Cour supérieure, M^r Larose réclamera soit l'expulsion de tous ceux qui distribuent des quotidiens gratuits, soit une baisse de loyer substantielle pour les commerçants.

Les ventes des commerçants du métro ont déjà commencé à souffrir, alors ça ne fait pas encore deux semaines que le premier quotidien gratuit a fait son apparition dans le métro. «Ça me dérange beaucoup», affirme Shant, le dépanneur du métro Mont-Royal.

VOIR PAGE A 8: JOURNAUX



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Deux quotidiens gratuits sont maintenant offerts aux usagers du métro. Le *Montréal Métropolitain*, de Quebecor, ne peut cependant être distribué qu'à l'extérieur, contrairement au *Métro*, du Groupe Transcontinental, qui jouit d'un privilège exclusif.

Gros pépin au Royal Victoria



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des travailleurs avaient déjà commencé hier à fouiller les entrailles des salles d'opération.

Un champignon force la fermeture du bloc opératoire

Le décès d'un patient a mis l'hôpital Royal Victoria en alerte

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Incapable de se défaire de la présence d'un champignon qui pourrait avoir provoqué la mort d'un patient, l'hôpital Royal Victoria a fermé hier, pour au moins trois mois, toutes ses salles d'opération afin d'inspecter de fond en comble son système de ventilation.

L'hôpital montréalais a dû prendre cette mesure exceptionnelle, compte tenu de tests montrant qu'il reste toujours des traces d'un champignon dans le système de ventilation du bloc opératoire. Et cela, malgré le nettoyage entrepris il y a quelques semaines pour l'éliminer.

Le directeur des services professionnels du Royal Victoria, le D^r Denis Roy, a affirmé que ce sont les symptômes développés par un patient récemment opéré qui ont poussé les responsables de l'hôpital, en février, à réaliser des analyses d'air dans les conduits du bloc opératoire.

L'hôpital avait toutefois gardé le silence sur l'infection survenue chez deux malades, révélée par le quotidien *The Gazette* samedi dernier. Ce quotidien affirme que c'est la découverte d'un champignon de la taille d'une balle de golf, dans le thorax d'un patient opéré au cœur, qui a mené l'hôpital à réaliser, dès janvier, de premiers tests, et à fermer, ensuite, son bloc opératoire.

Le D^r Roy a refusé de confirmer le lien entre la présence de ce champignon dans les conduits de l'hôpital et le décès d'un patient, survenu en janvier. «On ne peut établir de lien, mais on ne prend pas de risques. Nous avons des inquiétudes pour deux patients et elles seront confirmées ou infirmées le moment venu», a-t-il dit, refusant de donner plus de détails sur l'état du deuxième patient, toujours malade.

Selon *The Gazette*, ce patient aurait récemment subi une greffe cardiaque et serait depuis gravement malade.

VOIR PAGE A 8: CHAMPIGNON

Première sortie du premier ministre Landry contre le Canada

Le pays fut «inutile» et «néfaste» pour les intérêts économiques du Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Moins d'une semaine après son assermentation comme premier ministre du Québec, Bernard Landry lance une première attaque contre le Canada qu'il qualifie non seulement d'«inutile» mais de «néfaste» pour les intérêts économiques du Québec.

Ne craignant pas de relancer la guerre des mots avec Ottawa après l'épisode «des bouts de chiffons rouges» et la bourde de la ministre Diane Lemieux qui a dit ne pas voir de culture ontarienne, Bernard Landry a provoqué hier ses adversaires politiques sur les ondes de la radio de Radio-Canada. «Je suis convaincu, non seulement qu'il [le Canada] n'est d'au-

cune utilité mais qu'il a été néfaste. Vous ne pouvez pas dire que je manque de franchise. Et ça, c'est une réflexion économique de 40 ans qui me permet de dire ça. Le libre-échange que Wilfrid Laurier a proposé en 1911, ça aurait propulsé l'économie du Québec il y a des décennies à des niveaux beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui. Il a fallu attendre Brian Mulroney pour l'avoir», a déclaré M. Landry.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest juge «grossiers» les commentaires faits par M. Landry. En entrevue en CKAC, il a prêté des relations houleuses avec le reste du Canada si M. Landry poursuit sur ce ton hargneux.

VOIR PAGE A 8: LANDRY

ACTUALITÉS

Invasion des compagnies forestières en territoire cri

Les compagnies forestières québécoises ont construit plus de 18 000 km de routes dans quelque 6000 km carrés de territoires de trappe et de chasse des Cris de la Baie James. Plus de trois kilomètres de route dans chaque kilomètre carré de forêt, selon un relevé inédit effectué par satellite.

■ À lire en page A 2

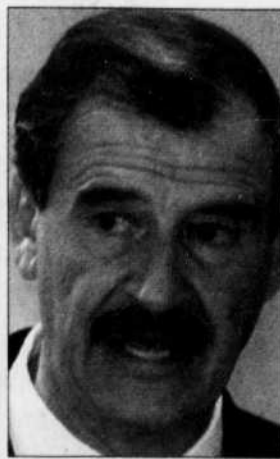
INDEX

7	8
Annances..... A 2	Idées..... A 7
Avis publics... B 4	Monde..... B 5
Bourse..... B 2	Mots croisés... B 4
Culture..... B 8	Météo..... B 4
Économie..... B 1	Sports..... B 6
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

¿ Y ahora, que ?

Un dialogue s'ouvre entre des Mexiques qui ne se sont jamais parlé

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR



REUTERS

«L'heure est venue d'être écoutés», a déclaré le chef des zapatistes, le sous-commandant Marcos, qui est bien décidé à demeurer à Mexico aussi longtemps qu'il le faudra pour obtenir de Vicente Fox la reconnaissance des droits des Indiens du Chiapas.

Mexico — Et maintenant, quoi? Sur le point d'entrer à l'université en 1976, Rafael Sebastián Guillén, qui n'était pas encore le sous-commandant Marcos, disait à ses amis qu'il s'en allait «démâser les idéologies» et «faire la révolution». Vingt-cinq ans plus tard, et après sept ans passés dans la jungle du Chiapas, il entre à Mexico, disposé à y rester «aussi longtemps qu'il le faudra» pour faire reconnaître les droits des Indiens — ce qui pourrait prendre des mois.

«Il ne devrait pas être nécessaire que nous soyons ici», a-t-il affirmé dimanche dans un discours bref, sobre, poétique, précis, prononcé sur le Zócalo, la grande place de la capitale, le cœur symbolique de la vie politique mexicaine, point de chute de sa caravane partie il

et deux semaines de San Cristobal de Las Casas. Une procession autant qu'une tournée électorale. Avec photos du Che en icônes omniprésentes. «Mais nous y sommes, dit Marcos, et nous sommes venus nous nommer.» Il a parlé d'une voix qui n'était ni douce ni ferme. L'air tranquille sous sa cagoule. «L'heure est venue d'être écoutés.»

Il est heureux pour Fox et le Mexique qu'il soit un guerrillero aussi intelligent et pacifiste. «La violence est toujours inutile», disait-il en entrevue en fin de semaine, en tirant sur sa pipe comme une cheminée.

Sur le Zócalo, devant au moins 100 000 personnes, adolescents et jeunes adultes en majorité, il a fait son sermon, tenu sa messe, et les gens ont... communie respectueusement, sans débordement. Un discours prononcé sous un

VOIR PAGE A 8: MEXIQUE

LES ACTUALITÉS

Afghanistan

Les talibans renvoient l'ONU

Un émissaire de l'UNESCO confirme la destruction des deux bouddhas géants

JACK REDDEN
REUTERS



Wakil Ahmad Muttawakil

Islamabad — Les talibans au pouvoir à Kaboul ont refusé hier toute médiation des Nations unies dans la guerre civile qui fait rage en Afghanistan et ont confirmé leur volonté de détruire toutes les statues pré-islamiques jugées «impies».

Dans un entretien accordé à Reuters à Islamabad, le ministre taliban des Affaires étrangères, Wakil Ahmad Muttawakil, a affirmé que la médiation de l'ONU avait vécu et que les anciens «étudiants en religion» imposeraient leur loi à tout le pays par la force, le cas échéant.

«Nous ferons de notre mieux pour trouver quelqu'un, un autre pays, parce que l'ONU a déjà perdu toute impartialité dans la crise afghane pour ce rôle de médiateur [pour la paix], a-t-il dit, reflétant le profond mécontentement des talibans après les sanctions infligées en janvier en raison de leur refus de livrer le milliardaire saoudien intégriste Oussama ben Laden.

Ce dernier, qui a trouvé refuge en Afghanistan, est considéré par Washington comme le «cerveau» des deux attentats anti-américains de 1998 en Afrique de l'Est.

Muttawakil a indiqué qu'il poursuivrait le dialogue avec l'émissaire du secrétaire général de l'ONU, Francisc Vendrell, comme simple représentant de l'organisation, et non en tant que médiateur possible.

Il a également accusé les forces d'opposition, dirigées par le commandant Ahmad Shah Massoud, de continuer à recevoir de l'aide étrangère, notamment de Russie.

«Notre priorité sera de régler ce problème de manière pacifique mais si cela n'est pas possible, il faudra que nous combattions et que nous l'emportions sur le champ de bataille», a-t-il dit.

L'Afghanistan, déchiré presque sans interruption par les guerres depuis 21 ans, souffre en outre d'une sécheresse catastrophique. Et l'on s'attend à ce que les combats reprennent avec acharnement avec la fonte des neiges et l'arrivée du printemps, dans les deux mois à venir. Les talibans contrôlent aujourd'hui la quasi-totalité du pays, à l'exception du nord-est aux mains des hommes de Massoud.

«Le peuple afghan est las de la guerre et souhaite bénéficier de la paix qui prévaut déjà sur 95 % du

territoire national», a déclaré Muttawakil. «Il attend avec beaucoup d'impatience la mise en œuvre sur le reste du pays de la paix qui règne ailleurs. Nous avons bon espoir, avec le soutien de notre peuple, d'être en mesure d'instaurer cette paix dans le reste de l'Afghanistan.»

A propos de la destruction de la statue pré-islamique, le ministre a confirmé que toutes les statues mobiles avaient déjà été réduites en poussière et que les deux statues géantes du Bouddha à Bamiyan, sculptées dans la falaise, allaient bientôt l'être complètement.

Le directeur général de l'Unesco, Koichiro Matsuura, a qualifié hier la destruction par le régime talib d'Afghanistan des bouddhas géants de Bamiyan de «crime contre la culture».

Il a précisé que la destruction des deux statues géantes de bouddhas, qui datent des III^e et IV^e siècles et mesuraient 53 et 38 mètres de haut, avait été confirmée par son envoyé spécial en Afghanistan, Pierre Lafrance.

Il a précisé avoir demandé à son envoyé spécial d'«explorer toutes les voies pouvant permettre de préserver les autres richesses du patrimoine pré-islamique afghan».

Le responsable taliban a minimisé l'impact diplomatique de l'affaire des statues, qui a suscité une levée de boucliers dans les chancelleries, y compris dans le monde arabe.

«En cas de règlement interne de cette crise, j'espère que les problèmes externes seront, au fil du temps, résolus facilement», a-t-il affirmé.

Poursuite de 500 millions contre le gouvernement du Québec

Le péril blanc de la Baie James

L'ouverture du territoire aux forestiers, chasseurs et pêcheurs aurait irrémédiablement compromis la vie traditionnelle des autochtones

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

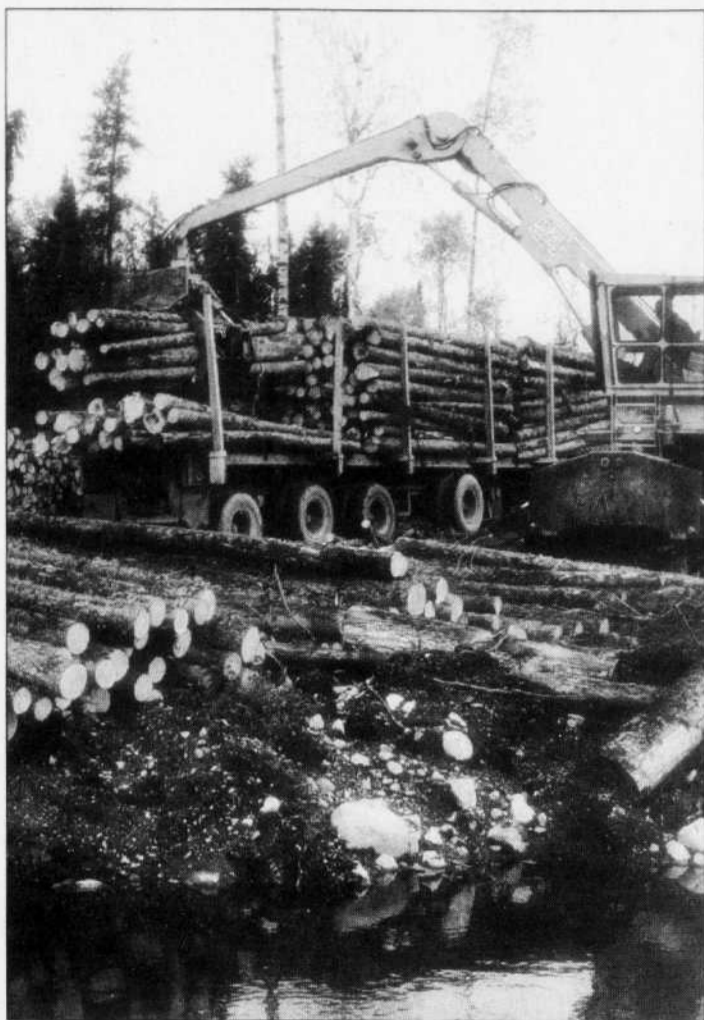
Les compagnies forestières québécoises ont construit en 25 ans plus de 18 000 km de routes dans les territoires de chasse et pêche des Cris, qui exploitent les ressources fauniques de la forêt boréale du sud de la Baie James.

L'essentiel de cette invasion s'est effectué depuis 1986, date de la mise en place de la nouvelle réforme forestière québécoise, qui a déclenché une exploitation intensive de la forêt boréale au nord du 50^e parallèle.

C'est ce qui ressort d'un relevé inédit des routes forestières construites par les Blancs en forêt boréale au nord du 50^e parallèle, document dont *Le Devoir* a pris connaissance hier et qui sera déposé au cours des prochains jours dans la poursuite de 500 millions intentée contre le gouvernement québécois par les Cris, qui estiment que ces travaux et l'exploitation forestière qui l'accompagne auraient dû être soumis aux règles d'évaluation préalable des projets dans les territoires visés par la Convention de la Baie James. Cette compilation provient de photographies réalisées par satellite entre octobre 1998 et juillet 1999 pour évaluer l'importance du désenclavement ou de l'ouverture des territoires vierges qui assuraient jusque-là la subsistance des familles de trappeurs.

On a une idée de l'impact de l'ouverture de ces territoires aux chasseurs et pêcheurs blancs, sans compter ceux des coupes à blanc, quand on constate que le relevé effectué par satellite portait sur une surface d'environ 6000 kilomètres carrés d'exploitation forestière. En moyenne donc, ces territoires fauniques encore vierges il y a moins d'une génération comptent maintenant trois kilomètres de routes par kilomètre carré!

Dans ses études sur le projet Grande-Baleine, Hydro-Québec avait reconnu que le principal impact de son projet n'était pas lié à la construction ou à la mise en eau des territoires, mais bien dans l'ouverture ou le désenclavement de ces territoires vierges au profit des 15 000 travailleurs blancs, qui ont modifié par leurs pratiques les populations animales et aquatiques de l'ensemble du territoire.



ARCHIVES LE DEVOIR

En 25 ans, les forestières ont ouvert 25 000 kilomètres de routes.

Ce désenclavement a aussi provoqué des affrontements dans la communauté cric elle-même parce que les nouvelles routes facilitent le non-respect de l'exclusivité des territoires alloués aux familles par les «maîtres de trappe» (tali-man).

D'autres provinces et des États américains protègent les ressources fauniques des territoires désenclavés en ordonnant la destruction, après la fin des coupes forestières, des ponts et ponceaux et en exigeant qu'on plante des arbres dans les percées routières pour empêcher le passage des VTT et la surexploitation des territoires fauniques. Rien de tel au Québec.

Selon Robert Beaulieu, un ingénieur forestier qui travaille pour le Grand Conseil des Cris, la récolte de bois en forêt boréale crie s'est

constamment accélérée entre 1975 et 1997. Sous l'ancien régime forestier des concessions, dit-il, les Cris avaient en réalité plus de facilité à s'entendre avec les cinq grandes compagnies qui exploitaient sporadiquement la région.

Avec la réforme de 1986, dit-il, les choses ont changé. On trouve, à son avis, quatre ou cinq exploitants sur une même aire de coupe, l'un prenant les résineux, l'autre les bouleaux, l'autre les trembles, etc. Ayant souvent de la difficulté à s'entendre entre eux, dit-il, ils ne tiennent vraiment pas compte dans leur planification des besoins des Cris, dont les droits sont pourtant protégés par une convention ayant en principe priorité juridique sur les lois québécoises.

Selon ses évaluations, en 1995, quelque 59 000 km carrés avaient

été alloués dans les territoires cric de chasse aux bénéficiaires de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF). Trois ans plus tard, la superficie exploitée était passée à 68 000 km carrés au profit de plus de 25 compagnies.

Les Cris, explique de son côté le responsable forestier du Grand Conseil, Sam Etapp, rencontrent deux problèmes majeurs avec les forestiers blancs. La récolte est planifiée à partir du calcul du potentiel forestier d'un immense territoire. Mais la coupe réelle n'est pas répartie partout également. On la concentre plutôt, pour des raisons d'économie, dans les territoires situés le plus au Sud. Dans certains cas, dit-il, on a coupé jusqu'à 80 % des forêts, laissant les trappeurs et leurs familles devant de véritables déserts biologiques. Sans ressources fauniques majeures pour des décennies.

Selon l'ingénieur Beaulieu, les coupes atteignent ou dépassent souvent 3 % par année dans un même territoire de chasse. Si on répartissait cette exploitation en fonction d'une exploitation répartie sur 80 ans, soit le cycle minimum de reconstitution de ces forêts boréales, il ne faudrait couper plus de 1,2 % à 1,4 % par année, affirme-t-il.

Mais le principal problème, ajoute de son côté Sam Etapp, c'est que ces coupes intensives n'ont jamais été planifiées en fonction des cheptels sur lesquels comptent autochtones pour vivre et transmettre leur mode de vie à leurs descendants. Si les coupes étaient plus modestes et planifiées en fonction des zones de trappe et de chasse au lieu d'être concentrées par souci de rentabilité, les impacts seraient plus acceptables. Mais encore faudrait-il, à son avis, que Québec exige des forestiers qu'ils intègrent les besoins des chasseurs et trappeurs cric ainsi que les exigences des équilibres écologiques dans les plans de coupe quinquennaux et de 25 ans qu'exige la Loi sur les forêts.

C'est l'objectif ultime des complexes litiges juridiques qui opposent depuis trois ans les forestiers aux Cris qui demandent aux tribunaux d'imposer une évaluation et une prise en charge de leurs besoins dans la préparation de l'exploitation forestière, sur la base des garanties que leur accorderait à cet égard la Convention de la Baie James.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement : cartes de crédit



192 ON DEMANDE À LOUER

H. SÉRIEUX, réf. 1, fille 12 ans,
cherche 5^e ou 6^e, bon prix. Outremont,
Plateau, Mile-End, Villeray...
R. Desjardins, 385-9092

307 LIVRES ET DISQUES

ACHETONS LIVRES
SERVICE À DOMICILE, 387-8544

LIBRAIRIE D'EXPÉRIENCE achetée
à domicile depuis universitaires, litté-
raire et beaux livres, 914-2142

320 AMEUBLEMENT

Ensemble de chambre en chêne,
fini pécanier, 2 lampes; 1500\$ (fer-
me). Ens. salle à manger, 6 chaises
(incl. 2 ch. capitaine), vaisse-
lier; 1500\$ (ferme). Ens. salon pro-
vincial, tables, lampes Blanc/or;
3000\$. André, (450) 222-3782

450 EMPLOIS DIVERS

ENSEMBLE DE CHAMBRE EN CHÊNE, fini pécanier, 2 lampes; 1500\$ (ferme). Ens. salle à manger, 6 chaises (incl. 2 ch. capitaine), vaisse-lier; 1500\$ (ferme). Ens. salon provincial, tables, lampes Blanc/or; 3000\$. André, (450) 222-3782

450 EMPLOIS DIVERS

ENSEMBLE DE CHAMBRE EN CHÊNE, fini pécanier, 2 lampes; 1500\$ (ferme). Ens. salle à manger, 6 chaises (incl. 2 ch. capitaine), vaisse-lier; 1500\$ (ferme). Ens. salon provincial, tables, lampes Blanc/or; 3000\$. André, (450) 222-3782

450 EMPLOIS DIVERS

ENSEMBLE DE CHAMBRE EN CHÊNE, fini pécanier, 2 lampes; 1500\$ (ferme). Ens. salle à manger, 6 chaises (incl. 2 ch. capitaine), vaisse-lier; 1500\$ (ferme). Ens. salon provincial, tables, lampes Blanc/or; 3000\$. André, (450) 222-3782

450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES)
vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. Milieu informati-
se. De 45 000\$ à 90 000\$/année.
Traductions à faire exclusivement
dans nos bureaux de TORONTO.
(416) 975-5252 poste 477.

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE ?
Je peux certainement vous aider.
10 ans exp. P.C., Mac, Etudiant.
(514) 484-6089 Julien

522 TRAITEMENT DE TEXTE

FERAIS CHEZ MOI
soirs et fins de semaine
travaux de traitement de texte
762-6777

530 COURS

ANGLAIS Anglophone Ph. D.
TOEFL, 8h/2005 Privé 489-3801

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

AFRICAIN voyant-medium spécia-
liste en amour. Chance en affaire,
justice. Résultats rapides. 278-4237

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité : appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

ANGLAIS Anglophone Ph. D.
TOEFL, 8h/2005 Privé 489-3801

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

AFRICAIN voyant-medium spécia-
liste en amour. Chance en affaire,
justice. Résultats rapides. 278-4237

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité : appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

ANGLAIS Anglophone Ph. D.
TOEFL, 8h/2005 Privé 489-3801

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

AFRICAIN voyant-medium spécia-
liste en amour. Chance en affaire,
justice. Résultats rapides. 278-4237

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité : appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

ANGLAIS Anglophone Ph. D.
TOEFL, 8h/2005 Privé 489-3801

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

AFRICAIN voyant-medium spécia-
liste en amour. Chance en affaire,
justice. Résultats rapides. 278-4237

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité : appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374

DÉCÈS

ANGLAIS Anglophone Ph. D.
TOEFL, 8h/2005 Privé 489-3801

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

AFRICAIN voyant-medium spécia-
liste en amour. Chance en affaire,
justice. Résultats rapides. 278-4237

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité : appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT 15 Glencoe
738-8449
firstcorp.ca/homes/glencoe.html

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

DOMAINE ST-SULPICE, 4^e sur
béton dans duplex, libre, Soleil, Bonne
construction. (514) 352-3669

VARENNES

Secteur paisible et recherché, con-
do de construction supérieure,
2 c.c., foyer, grandes s. de bain,
planchers "talibans" et
en carrelage.
Décoré avec soin.
de biqu s'offre à vous.
(450) 652-6877 (450) 449-5032

121 ESTRIE

MEMPHRÉMAGOG
Bord du lac 230' sur plus de 4
acres de prairies et de pins, superbe
résidence d'architecte, grand
séjour avec mezz. et foyer, s. à
manger, cuisine tout confort, 3 c.c.,
2 s. de b., 2 w.c., garage et s.s.
spacieux. Extérieur aménagé.
Ensemble neuf de grande qualité.
Prêt à habiter 490 000\$
011-33-4-93-66-02-59 (avant 15h)

132 CHALET

LAC ORFORD, Chalet luxe à ven-
dre six randonnées, tennis, plage.
(450) 347-6494, (450) 357-4728

134 FERMES, FERMETTES, TERRES

FERMETTE 8 arpents,
St-Bonaventure, accès rivière.
(819) 396-3856

135 TERRAINS

ESTEREL, LAURENTIDES, 306
acres de terrain. Idéal pour promo-
teur. (514) 216-7678

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PRÈS OKA, lac, plage privée,
3 acres, 6 1/2 (1,600 p.c.), site et
maison exceptionnelle.
1 400\$ tt compris. (450) 258-4281

RUE CHARRIER, très grand 3 1/2,

très éclairé, mur de brique, pla-
fonds 12', style ancien. Poêle-frigo.
(514) 898-4961

UDEM, 7 pcs, spacieux, 3 c.c.,

2 s. de b., stat., ensoleillé, calme.
1 400\$ 729-2607

WILDERTON CRESCENT

Grand 7 1/2, haut duplex, 1er juil-
let, 1 400\$ chauffé, eau chaude.
733-7864

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CENTRE-VILLE, bâtiment histori-
que Bon-Pasteur, charme, confort,
2000p.c. jardin, gar. int. Meublé ou
non, 2 500\$/min/mois. Réf 284-2080

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

GASPESIE, Parc Forillon, très jo-
lie maison paisible, 2 c.c., tt équipé
bord mer. Semaine. (418) 892-5449

176 CHALET À LOUER

ST-JULES
15 min. de Carleton en Gaspésie,
2 c.c., tout équipé, lac privé, ra-
deau, pédalo, bateau, 10 minutes
rivière à saumon (Cascapédia).
(418) 392-4352 (soir)

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PRÈS OKA, lac, plage privée,
3 acres, 6 1/2 (1,600 p.c.), site et
maison exceptionnelle.
1 400\$ tt compris. (450) 258-4281

RUE CHARRIER, très grand 3 1/2,

très éclairé, mur de brique, pla-
fonds 12', style ancien. Poêle-frigo.
(514) 898-4961

UDEM, 7 pcs, spacieux, 3 c.c.,

2 s. de b., stat., ensoleillé, calme.
1 400\$ 729-2607

WILDERTON CRESCENT

Grand 7 1/2, haut duplex, 1er juil-
let, 1 400\$ chauffé, eau chaude.
733-7864

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CENTRE-VILLE, bâtiment histori-
que Bon-Pasteur, charme, confort,
2000p.c. jardin, gar. int. Meublé ou
non, 2 500\$/min/mois. Réf 284-2080

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

GASPESIE, Parc Forillon, très jo-
lie maison paisible, 2 c.c., tt équipé
bord mer. Semaine. (418) 892-5449

176 CHALET À LOUER

ST-JULES
15 min. de Carleton en Gaspésie,
2 c.c., tout équipé, lac privé, ra-
deau, pédalo, bateau, 10 minutes
rivière à saumon (Cascapédia).
(418) 392-4352 (soir)

RECHERCHE DE CAMELOTS

Le distributeur autorisé des secteurs
ci-dessous recherche des camelots
pour faire la livraison du journal

LE DEVOIR

SAINTE-FOY (entre du Vallon et Henri-IV)
SILLERY (entre Maguire et Charles-Huot)
DUBERGER - LES SAULES

Contactez Jacques Rodrigue
(418) 801-3393

DÉCÈS

ANGLAIS Anglophone Ph. D.
TOEFL, 8h/2005 Privé 489-3801

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

AFRICAIN voyant-medium spécia-
liste en amour. Chance en affaire,
justice. Résultats rapides. 278-4237

575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres.
Spécialité : appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374


DÉCÈS

ANGLAIS Anglophone Ph. D.
TOEFL, 8h/2005 Privé 489-3801

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CONCOURS

 Pour participer vous adresser au responsable du concours de votre collège



Chantal Hébert

De L'Écureuil noir à La Sagouine

Il suffit de parcourir *L'Écureuil noir* de Daniel Poliquin et *La Sagouine* d'Antonine Maillet pour mesurer combien le premier, qui est franco-ontarien, a un imaginaire enraciné dans un espace autre que celui de la seconde qui est acadienne.

Et même s'ils écrivent dans la même langue, ni l'un ni l'autre ne puise dans le même quotidien que Marie Laberge. Mais si l'on demandait à un lecteur étranger de déterminer lequel de ces trois auteurs appartient à une culture « nationale » différente de celle des deux autres, la réponse sauterait-elle aux yeux?

À l'époque où Mazo de La Roche et Louis Hémon romançaient respectivement sur les débuts du siècle en sols ontarien et québécois, on aurait cherché en vain un lien de parenté entre leurs personnages respectifs. Mais les Whiteoaks de Jalna auraient certainement été plus démuniés pour survivre dans les Prairies que Maria Chapdelaine.

Par contre, le vent de mer terre-neuvien qui balaie le roman *Shipping News* de E. Annie Proulx est bien plus près de la bise gaspésienne que du vent de la Saskatchewan de *Who Has Seen The Wind* de W. O. Mitchell.

Au Canada en passant, Toronto a deux visages complètement différents selon qu'on écrit à son sujet dans les Maritimes où son nom rime avec exil ou à partir de Kitchener où il se conjugue avec évasion.

Tout cela pour dire que le débat déclenché par la ministre Diane Lemieux sur l'existence ou non d'une culture ontarienne par rapport à la canadienne et à la québécoise est plus bête que méchant et plus sot qu'insultant.

Ce n'est pas banaliser le caractère national de la culture québécoise que de constater l'existence évidente au Canada de cultures très différentes les unes des autres, y compris une culture proprement ontarienne. Pas plus qu'on ne ravalerait les autres Canadiens à un rang inférieur si on reconnaissait officiellement que les Québécois forment une nation.

Cela dit, on peut très bien vivre en paix avec son prochain canadien et avec soi-même sans jamais aller voir plus loin que Margaret Atwood. Après tout, ces milliers de Canadiens coulent des jours heureux sans connaître autre chose de la vie culturelle du Québec que le nom de Céline Dion.

Dans cet esprit, la déclaration étonnée de Mme Lemieux est moins inquiétante pour ce qu'elle révèle du développement personnel de la ministre que d'un syndrome répandu dans les milieux politiques québécois, à savoir celui de concevoir le reste du Canada comme un tout monolithique.

Point n'est besoin d'aimer le Canada comme une patrie pour se rendre compte que cette vision simpliste ne cesse de jouer des mauvais tours au Québec.

De Meech à Charlottetown, elle a mené les fédéralistes québécois sur des chemins de travers qui ont abouti à des borborygmes constitutionnels. Rappelons l'époque où Robert Bourassa disait attendre une « offre » d'un Canada, l'équivalent en termes de stratégie politique d'envoyer une liste au père Noël au nom de ses enfants et de ne pas aller magasiner par la suite.

Elle a également coûté au mouvement souverainiste les sympathies de la gauche canadienne au moment du débat sur le libre-échange.

À cet égard, les dommages auraient été grandement limités si la classe politique québécoise avait manifesté une mince étincelle de compréhension quant à l'existence d'inquiétudes fondées sur l'insécurité culturelle des Canadiens de langue anglaise — en particulier dans leur capitale culturelle de Toronto — envers les États-Unis.

À l'instar des nombreux Québécois qui professent n'avoir aucune curiosité quant au Canada, bon nombre d'Ontariens sont d'ailleurs congénitalement programmés pour s'intéresser le moins possible à la vie publique américaine.

Ceux-là aussi semblent croire qu'en se cantonnant dans une vision réductrice d'un partenaire encombrant, ils vont influencer en leur faveur le rapport de forces. Le contraire serait plus exact.

Car le plus ironique c'est qu'en véhiculant la notion d'un Canada monolithique, le discours québécois rejoint les libéraux de Jean Chrétien dans leur vision unitaire du Canada.

Cette vision qui tend à voir le service du bien commun national dans le nivellement des différences plutôt que dans leur valorisation, est largement responsable de l'aliénation du Québec moderne du projet fédératif canadien.

Elle explique aussi l'incapacité chronique du Canada anglais à répondre aux aspirations québécoises légitimes.

Le Québec, qui se hâte avec raison quand on tente de gommer ses caractéristiques nationales pour mieux le fondre dans le magma canadien, semble trouver tout naturel de passer allégrement le reste du Canada au même tamis réducteur.

Mais en refusant d'aborder l'espace politique canadien par la porte de son immense diversité régionale, les Québécois qui rêvent de redessiner l'espace politique canadien font le jeu de leurs adversaires.

Les arrangements à l'euro-péenne dont rêve Bernard Landry n'auraient-ils pas beaucoup plus de sens pour des régions ancrées dans leurs identités propres et abordées par le Québec comme telles.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Hausse du taux de diplômés

Les ambitions de Legault sont irréalistes, accusent les cégeps

Le ministre ne tiendrait pas compte des particularités des institutions

Après les universités et les réseaux primaire et secondaire, voilà que le collégial passe à l'« examen » du ministre de l'Éducation, François Legault. Si le ministre juge que les plans de réussite des cégeps ne sont pas assez ambitieux, les collèges dénoncent cette course aux chiffres et souhaitent qu'on s'intéresse davantage aux différences de chacun des collèges.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 LE DEVOIR

Alors qu'elle a remis ses plans de réussite au ministère de l'Éducation (MEQ), la Fédération des cégeps juge « irréaliste » les cibles chiffrées qu'on exige de ses collèges et craint que le nouveau « dogme » du taux de diplômés n'entraîne un nivellement des exigences par le bas.

« Si tout est axé sur les taux de diplômés plutôt que sur le contenu, oui, il y a un danger évident que l'on nivelle le contenu par le bas », a expliqué hier le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, à l'occasion d'une tournée médiatique sur les plans de réussite exigés du MEQ.

Alors que le ministre de l'Éducation François Legault affirmait récemment que les plans de réussite remis par les collèges ne présentaient pas de cibles suffisamment ambitieuses, M. Boucher refuse qu'on voie le réseau collégial comme un tout auquel on peut accoler un objectif commun de taux de diplômés, et réclame une analyse « institution par institution », ne cachant pas son désir de voir le ministre s'intéresser davantage à la réalité des cégeps.

« Le ministre voulait une cible de diplômés de 70 à 75 % en l'espace de sept ou huit ans », affirme M. Boucher. « C'est un objectif absolument invraisemblable de notre point de vue, ce sont des cibles irréalistes. Les collèges ont des réalités différentes et nous demandons au ministre une démarche de négociation individuelle, pour respecter ce principe. »

« Nous n'avons pas fixé de cible nationale pour le réseau collégial, et nous ne négocions pas cela du tout comme nous avons négocié les contrats de performance des universités », répliquait hier Martin St-Louis, attaché de presse du ministre Legault. Les 50 plans de réussite acheminés au ministère de l'Éducation ne satisfaisent toutefois pas le ministre, confirme M. St-Louis. « Après analyse, il est évident

que les cibles présentées ne sont pas assez ambitieuses », affirme-t-il, refusant toutefois de définir la hauteur de l'ambition.

« Beaucoup » de collèges auraient remis des cibles promettant une hausse des taux de diplômés de l'ordre de 2 ou 3 % dans un horizon de trois, cinq ou même huit ans, ce qui est nettement insuffisant. « Le ministère a entamé des discussions avec une dizaine de collèges », poursuit M. St-Louis, ne définissant pas cette fois encore la nature des échanges entrepris ni les raisons précises qui les ont motivés. Tous seront-ils rencontrés ainsi? « Ceux qui n'ont pas de cibles ambitieuses seront contactés », affirme le porte-parole de François Legault.

Alors que les cégeps réclament une analyse de leurs plans de réussite un peu à la manière des contrats de performance universitaires, le MEQ réplique que les plans de réussite des collèges s'assimilent davantage aux documents exigés des réseaux primaire et secondaire. Les échanges sont « difficiles » avec les cégeps, affirmait le ministre il y a deux semaines.

Dressant son propre bilan de la cinquantaine de plans de réussite remis au ministère de l'Éducation, Gaëtan Boucher sonne l'alarme. Malgré des mesures d'aide particulières mises en place depuis la réforme du collégial, en 1993, « les choses ne vont pas mieux ».

Le taux de diplômés pour l'ensemble des programmes préuniversitaires est à 60 %, à 50 % pour le secteur technique. Le problème est évident en matière d'orientation des élèves: 50 % des jeunes qui fréquentent le cégep sont en recherche d'orientation, et 30 % estiment ne pas savoir pourquoi ils sont au cégep. « Le nœud du décrochage se situe toujours à la 1^{re} session de la 1^{re} année », ajoute M. Boucher. « En 1993, on disait que la marche entre le secondaire et le collégial était haute. Sept ans plus tard, elle est encore plus haute parce que les conditions d'entrée au collège ont augmenté. »

À la manière des universités qui mettent en cause la formation des collèges pour expliquer les lacunes de leurs étudiants notamment en français, la Fédération des cégeps se tourne vers le secondaire, qui « n'a pas suivi le train il y a sept ans » et qui « ne prépare toujours pas suffisamment bien » les élèves.

S'il fonde d'ailleurs beaucoup d'espoirs sur la réforme du primaire et du secondaire, Gaëtan Boucher explique que les collèges ont démontré dans les plans de réussite qu'ils voulaient bonifier les mesures d'aide mises en place en 1993, une recommandation formulée récemment par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Louise Beaudoin a rappelé que Montréal compte 70 organisations internationales.

Entente avec le Secrétariat sur la diversité biologique

PRESSE CANADIENNE

Québec a signé une entente, reconnaissant certains droits aux employés du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique de l'ONU.

La ministre d'État aux Relations internationales Louise Beaudoin a signé cette entente en compagnie du secrétaire exécutif Hamdallah Zedan, hier à Montréal.

Le Secrétariat assure le suivi des mesures adoptées dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et du Sommet de la terre.

Les signataires de cet accord s'engagent à conserver la diversité biologique de la planète et à miser sur le développement durable. Québec avait participé au Sommet de la terre, tenu à Rio de Janeiro, en 1992.

L'entente signée par Mme Beaudoin accorde certains avantages fiscaux, « prérogatives de courtoisie » et immunités de juridiction aux employés du Secrétariat qui ne sont pas Canadiens, dans les domaines de la santé, de l'immigration, de l'éducation et des permis de conduire. Le Secrétariat compte une soixantaine d'employés.

Québec a aussi renouvelé sa participation financière aux dépenses du Secrétariat, à raison de 200 000 \$US par année, pour les cinq prochaines années.

Mme Beaudoin a profité de cette tribune pour rappeler que Montréal était devenu un centre d'importance pour les organisations internationales, notamment celles rattachées à l'Organisation des Nations unies.

Clonage: Ottawa légifèrera
 (PC) — Après des années de délais, le gouvernement fédéral s'approprierait à déposer ce printemps un avant-projet de loi régissant les nouvelles techniques de reproduction comme le clonage et l'utilisation de cellules embryonnaires humaines en recherche. Les libéraux comptent soumettre l'avant-projet de loi, dont certains détails demeurent à l'étude, à un comité parlementaire d'ici mai, a confirmé lundi un porte-parole du ministre de la Santé, Allan Rock. Le projet de loi traiterait d'une foule de questions liées à la reproduction, mais le clonage d'embryons humains en est certainement l'aspect le plus controversé. Ottawa a bien tenté d'interdire cette procédure en 1996, avec une loi parrainée par le ministre de la Santé de l'époque, David Dingwall. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections de 1997. Certains craignent qu'à moins de combler ce vide législatif, le Canada ne soit le théâtre d'initiatives médicalement et moralement suspectes de la part de chercheurs qui voudraient créer des copies identiques d'êtres humains. La semaine dernière, deux scientifiques d'Italie et des États-Unis annonçaient justement leur intention de cloner un humain d'ici deux ans.

EN BREF

Clonage: Ottawa légifèrera
 (PC) — Après des années de délais, le gouvernement fédéral s'approprierait à déposer ce printemps un avant-projet de loi régissant les nouvelles techniques de reproduction comme le clonage et l'utilisation de cellules embryonnaires humaines en recherche. Les libéraux comptent soumettre l'avant-projet de loi, dont certains détails demeurent à l'étude, à un comité parlementaire d'ici mai, a confirmé lundi un porte-parole du ministre de la Santé, Allan Rock. Le projet de loi traiterait d'une foule de questions liées à la reproduction, mais le clonage d'embryons humains en est certainement l'aspect le plus controversé. Ottawa a bien tenté d'interdire cette procédure en 1996, avec une loi parrainée par le ministre de la Santé de l'époque, David Dingwall. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections de 1997. Certains craignent qu'à moins de combler ce vide législatif, le Canada ne soit le théâtre d'initiatives médicalement et moralement suspectes de la part de chercheurs qui voudraient créer des copies identiques d'êtres humains. La semaine dernière, deux scientifiques d'Italie et des États-Unis annonçaient justement leur intention de cloner un humain d'ici deux ans.

Un Québec en marche
 L'industrialisation et l'urbanisation au Québec
 SCH 4022-2
 Formation générale des adultes.
 En vente dans toutes les librairies
 LIDEC inc.
 (514) 843-5991

Commission du développement urbain de Montréal

Logo de la Ville de Montréal

Étude publique

Vous êtes invités à participer à la prochaine assemblée de la commission.

Dates : Les mardi 27 mars, jeudi 29 mars et mardi 3 avril 2001

Lieu : 275, rue Notre-Dame Est, Hôtel de ville, salle du conseil (métro Champ-de-Mars)

Heures : à 19 h

À cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

L'ordre du jour comprend les projets de règlement suivants, soumis par le comité exécutif :

Séance du 27 mars (à 19 h)

3.1 Autorisation d'occuper, à des fins de pharmacie, une partie du rez-de-chaussée du bâtiment commercial portant les numéros 9680 à 9682, 4^e Rue, situé entre le boulevard Rivière-des-Prairies et la 58^e Avenue (S 000489135) (district électoral de Rivière-des-Prairies).

3.2 Autorisation d'occuper, à des fins d'activités complémentaires aux activités générales du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le troisième étage du bâtiment portant les numéros 1032 et 1034, rue Saint-Denis, situé entre l'avenue Viger Est et la rue De La Gauchetière Est (S 000545155) (district électoral de Saint-Jacques).

3.3 Modification au Règlement d'urbanisme visant à retrancher une partie du secteur parc situé du côté sud de la rue Saint-Ambroise, entre les avenues Greene et Atwater, de manière à le joindre au secteur commercial du marché Atwater (S 000545025) (district électoral de Saint-Henri).

3.4 Autorisation d'occuper, à des fins de restaurant, le deuxième étage du bâtiment portant les numéros 7015 et 7019, avenue Casgrain, situé à l'angle nord-ouest de l'avenue Mozart Est (poissonnerie Shamrock) (S 000489165) (district électoral de Saint-Edouard).

3.5 Autorisation d'occuper, à des fins commerciales (étaillage extérieur de véhicules de promenade usagés pour en faire la vente et la location), l'emplacement portant le numéro 5795, rue D'Iberville, situé à l'angle sud-est de la rue des Carrières (S 000489169) (district électoral de Louis-Hébert).

Séance du 29 mars (à 19 h)

3.6 Autorisation de démolir le bâtiment institutionnel (ancienne synagogue Beth Shalom) portant le numéro 6666, rue de Terrebonne, situé entre les avenues Montclair et Walkley, et d'y construire deux bâtiments résidentiels de deux à trois étages, comprenant au total 40 unités de logement et 37 espaces de stationnement en sous-sol (S 990545205) (district électoral de Loyola).

Séance du 3 avril (à 19 h)

3.7 Autorisation d'occuper, à des fins éducatives et religieuses, le bâtiment portant le numéro 1905, avenue Van Horne, situé entre l'avenue de Vimy et le chemin Deacon (congrégation Ohr Somayach) (S 000489195) (district électoral de Darlington).

3.8 Autorisation de démolir le bâtiment commercial portant le numéro 9767, rue Birnam, et de construire et d'occuper, à des fins commerciales, un bâtiment d'un étage sur un emplacement situé du côté sud de la rue Sauvé Ouest, entre la rue Birnam et le boulevard de l'Acadie (magasin Home Depot) (S 000489171) (district électoral de l'Acadie).

3.9 Autorisation de construire et d'occuper, à des fins commerciales et de bureaux, un bâtiment de deux étages sur un emplacement situé à l'angle nord-est des rues Hochelaga et Aylwin (pharmacie Famili-Prix) (S 010489017) (district électoral de Hochelaga).

3.10 Autorisation de démolir les installations de la station-service portant le numéro 8425, rue Notre-Dame Est, située à l'angle nord-est de la rue Saint-Donat, et d'y construire un poste d'essence comprenant un dépanneur (compagnie Ultramar) (S 000489132) (district électoral d'Honoré-Beaugrand).

Renseignements sur les dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens
 333, rue Saint-Antoine Est, bureau 520
 (514) 872-8265

N.B. La documentation complète est disponible pour consultation dans tous les bureaux Accès Montréal.

La greffière,
 Diane Charland

• LES ACTUALITÉS •

Campagne électorale

L'un sourit, l'autre pas

■ Le sondage Le Devoir réjouit Pierre Bourque
 ■ Louise Harel limitera sa présence aux côtés du maire

ÉRIC DESROSIERS
 LE DEVOIR

Côte à côte à l'occasion du dévoilement d'un nouveau programme d'aide destiné aux Montréalais, Pierre Bourque et Louise Harel étaient habités, hier, par des sentiments bien différents. Pour le maire de Montréal, c'était l'occasion de se réjouir de l'appui qu'il recueille dans les sondages. La ministre des Affaires municipales et de la Métropole avouait, pour sa part, une certaine gêne à continuer d'apparaître en public avec l'un des candidats aux élections du 4 novembre.

Le chef du parti Équipe Bourque/Vision Montréal s'est d'abord fait prier pour commenter les résultats du sondage Le Devoir-CKAC-Sondagem, publiés dans notre édition de samedi, et qui le placent en tête dans la course électorale municipale.

«J'ai déjà été le dernier, a-t-il rappelé en faisant référence aux dernières élections. Là, je suis le premier. Ça, c'est conjoncturel. Je regarde ce qui s'est passé [aux élections municipales] en France et l'on se rend compte [qu'un sondage] ça vaut ce que ça vaut.»

Quand même, ont insisté les journalistes, ça doit vous faire un petit velours d'arriver premier à Montréal et en banlieue? «Ça c'est bien!», a-t-il reconnu dans un large sourire. «Ça par exemple, c'est bon! Ça me plaît beaucoup! Il faut dire qu'il y a eu tellement de désinformation, que l'on récupère vite

quand on explique à quel point c'est intéressant, cette [nouvelle] ville, pour les Montréalais. Il y a tellement eu de désinformation, c'est formidable. [Les maires de banlieue] en ont mis des sous pour détruire ce projet et pour détruire Montréal. Mais aujourd'hui ils sont un peu mal pris.»

Rappelons que le sondage en question accordait au parti Vision Montréal de Pierre Bourque 51 % d'appui à Montréal et 34 % en banlieue, pour un total de 45 % dans l'ensemble de l'île, contre seulement 18 % à Montréal, 31 % en banlieue et 23 % au total pour Gérard Tremblay; et 14 % à Montréal, 17 % en banlieue et 15 % au total pour Michel Prescott et le RCM.

Discretion ministérielle

Soucieuse de préserver sa neutralité dans la course électorale montréalaise, Louise Harel a révélé pour sa part qu'elle s'appretait à annoncer la date à partir de laquelle elle limitera au maximum ses apparitions aux côtés de Pierre Bourque. «Je crois qu'il est important de ne pas m'immiscer dans le choix que les citoyens feront.» Tout en soulignant qu'il serait dommage que l'on ne puisse pas, pour cette raison, annoncer le lancement de nouvelles mesures gouvernementales destinées aux citoyens, elle a ajouté: «Je n'ai absolument pas l'intention, mais alors là d'aucune façon, de me prononcer ou d'intervenir de quelque moyen que ce soit sur le choix des équipes ou des maires et mairesses.»



L'on verra de moins en moins le maire de Montréal, Pierre Bourque, et la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, réunis de la sorte. La raison: le premier est en campagne électorale et la seconde ne veut pas s'en mêler.

Contre le pouvoir blanc et bleu

Les élus devront faire leurs devoirs

ÉRIC DESROSIERS
 LE DEVOIR

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, et le maire de Montréal, Pierre Bourque, se sont faits aussi rassurants que possible, hier, quant aux pouvoirs que la fusion risque de donner aux syndicats des employés municipaux dans la nouvelle ville.

Les deux élus ont répété que la meilleure garantie contre une harmonisation à la hausse des conventions collectives se révèle être la loi 124 qui stipule que les ententes doivent être à «coût nul», c'est-à-dire ne mener globalement à aucune hausse de la rémunération ou des avantages sociaux. A ceux qui s'inquiètent de voir les sections locales 301 et 429 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) représenter désormais l'ensemble des employés municipaux montréalais, la ministre Harel rappelle que c'était déjà le cas pour 85 % d'entre eux dans l'île de Montréal.

Quant aux négociations qui viendront après ces premières conventions collectives, et qui ne seront plus encadrées par la loi, il reviendra aux élus de faire leurs devoirs. «Il faut comprendre que les élus municipaux ont des responsabilités et qu'ils devront les prendre», déclare Louise Harel.

Pierre Bourque ne se montre guère plus rassurant. «Je ne dis pas qu'il n'y a pas de risque, il y en a toujours. Pour moi, ça fait partie des grands défis de cette nouvelle ville d'être capable d'établir un partenariat, d'être capable de changer les façons de faire, qui ont été l'affrontement pendant des années à Montréal.»

Un nouveau programme d'accès à la propriété

ÉRIC DESROSIERS
 LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec et la ville de Montréal ont conjointement lancé hier un nouveau programme visant à aider des locataires à accéder à la propriété résidentielle dans des quartiers qui ont besoin d'un nouveau souffle.

Disposant d'un budget relativement modeste de 3,1 millions, auquel contribuent à 70 % Québec et à 30 % Montréal, le programme *Domi-cible* devrait permettre à environ 550 familles de passer du statut de locataires à celui de propriétaires-occupants. Prenant la forme de subventions de 3000 à 8000 \$ à l'achat d'un immeuble résidentiel de deux à cinq logements (plex), le programme s'appliquera dans huit secteurs précis des quartiers Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud, Petite-Patrie, Côte-des-Neiges, Sud-Ouest, Saint-Michel, Parc-Extension et Cartierville.

Des quartiers, explique la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, où les résidents n'ont pas les moyens de devenir propriétaires, ou

que les résidents quittent aussitôt qu'ils ont les moyens d'acheter un immeuble. «La présence de propriétaires-occupants a un effet d'enracinement de la population dans un quartier, dit-elle. Cela incite aussi les gens à s'occuper de leurs écoles, de leur environnement...»

Les personnes qui se prévaudront du programme seront tenues d'habiter leur immeuble pendant au moins trois ans. Pour être admissible, l'évaluation foncière totale (terrain bâtiment) des immeubles ne devra pas dépasser 135 000 \$ pour un bâtiment de deux logements, 185 000 \$ pour trois logements, 190 000 \$ pour quatre logements et 205 000 \$ pour cinq logements.

Ayant fait du repeuplement de la ville une priorité, le maire de Montréal, Pierre Bourque, a souligné que ce nouveau projet vient compléter une «panoplie d'autres programmes» aidant la revitalisation des quartiers centraux, la rénovation résidentielle et l'achat de maisons neuves. sûr du succès que remportera *Domi-cible*, il invite les personnes intéressées à prendre contact sans tarder avec leur bureau Accès-Montréal pour en savoir plus.

Possession et trafic de marijuana

Des malades témoignent en faveur des deux bénévoles du Club Compassion

LE DEVOIR

Les deux bénévoles du Club Compassion ont amorcé leur contestation de la loi fédérale sur les drogues en appelant à la barre des témoins des malades qui fument de la marijuana à des fins médicales, hier au Palais de justice de Montréal.

Marc-Boris Saint-Maurice et Alexandre Néron sont accusés de possession et de trafic de marijuana. La Couronne a présenté récemment une succincte preuve

reposant sur le travail d'un agent double du SPCUM et la saisie de 66 grammes de cannabis au local du Club Compassion.

Cet organisme sans but lucratif approvisionne des malades en marijuana sur recommandation d'un médecin. Dans certains cas, l'usage de la mari permet d'apaiser des souffrances reliées par exemple au traitement du cancer et du VIH. Le pot stimule aussi l'appétit, atténue les nausées et amoindrit la douleur provoquée par la dystonie musculaire.

MM. Saint-Maurice et Néron veulent faire état de ces bienfaits en défense. En vertu de l'article 56 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le ministre fédéral de la Santé a autorisé quelque 140 Canadiens malades à fumer de la marijuana en toute impunité.

Les deux accusés contestent aussi la validité de la loi fédérale sur les drogues en regard de la Charte des droits et libertés. La loi autorise la possession de mari à des fins médicales sans pour autant permettre le trafic à des fins

médicales. La défense compte bien exploiter ce vide juridique en partie reconnu par la Cour d'appel de l'Ontario. Ce tribunal a déjà jugé anticonstitutionnels les articles de la loi interdisant la possession à des fins thérapeutiques. Le gouvernement fédéral a refusé de pousser la cause en Cour suprême.

Saint-Maurice et Néron soutiennent qu'ils ont simplement voulu aider des personnes éprouvées par la souffrance en leur fournissant de l'herbe. Leur défense se poursuit toute la semaine.

Camp Wabikon

- Le camp international pour filles et garçons de 6-17ans
- Les sessions de 10 jours, 3 et 6 semaines
- Service d'autobus de Montréal et Ottawa
- Pour recevoir notre dépliant et une liste de références du Québec

- Programme Complet
- Excursion De Canot
- Apprentissage De L'anglais
- Programme De Formation

info@wabikon.com
 www.wabikon.com
(416) 483-3172

Pour réservation publicitaire, contacter Jacques Nadeau
au (514) 985-3322

chef de file

ford focus 2001 SE berline

- Transmission manuelle 5 vitesses
- Moteur 2 L SPI 4 cyl.
- Antidémarrage SecurILock^{MC}
- Climatiseur
- Verrouillage électrique des portes
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
- Banquette arrière divisée 60/40

229\$ /mois

Location 36 mois
 Avec mise de fonds de 1995 \$
 TRANSPORT INCLUS

Choisissez le paiement sur 36 mois qui vous convient le mieux

Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
1995 \$	229 \$/mois
995 \$	259 \$/mois
0 \$	289 \$/mois

exigez recevez

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.ford.ca

Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

LES ACTUALITÉS

David Asper demande à ses journalistes de mesurer leurs attaques contre Jean Chrétien

Une lettre embarrassante Clark accuse le premier ministre d'avoir dicté la missive

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Les libéraux de Jean Chrétien étaient prêts à n'importe quoi hier pour détourner l'attention et prouver qu'il n'existe aucune complicité entre l'empire médiatique CanWest Global et leur parti. Même à élargir le mandat d'un comité d'experts sur les journaux qu'on promet depuis 10 mois et qui n'est toujours pas créé.

Le comité en question avait été promis par la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, en mai dernier et devait réévaluer la pertinence de limiter à 25 % la propriété étrangère des journaux canadiens. Or, le comité — encore fantôme — a vu son mandat élargi d'un coup hier par la secrétaire parlementaire de Mme Copps lorsqu'elle a répondu en Chambre aux néo-démocrates qui lui demandaient si le gouvernement allait se pencher sur la concentration de la presse.

«La ministre du Patrimoine canadien s'est penchée l'année dernière sur la question très sérieusement et est en

voie d'annoncer [la formation] d'un comité d'experts qui se pencheront sur la question», a dit Sarmite Bulte.

En soirée, le cabinet de Mme Copps a reconnu ne pas savoir quel serait le mandat de ce comité ou qui y siègerait. «C'est une évolution de ce que la ministre avait dit en mai. Ça a commencé avec cela, puis ils se sont demandé comment ils allaient faire l'étude, ce qu'ils va regarder, et ce qu'on va annoncer va répondre à ces questions», a seulement indiqué Krista Pawley, une porte-parole. L'annonce devrait être faite d'ici «quelques semaines, mais pas des mois, j'espère».

La réponse de Mme Bulte visait à calmer le jeu alors que les travaux parlementaires reprenaient sur le mode houleux hier au terme d'une semaine de relâche. C'est que les partis d'opposition s'en sont vivement pris aux libéraux pour l'apparente complicité qui existerait entre le parti et la très libérale famille Asper de Winnipeg, qui est à la tête de l'empire médiatique CanWest Global Communications, à son tour propriétaire de la chaîne de journaux Southern.

David Asper, fils du grand patron Izzy et président du Publications Committee de CanWest Global, a obligé les journaux de la chaîne à publier la semaine dernière une lettre signée par lui dans laquelle il invitait les journalistes aux trousseaux du premier ministre à fournir des preuves de leurs allégations quant au rôle présumé inapproprié de Jean Chrétien dans le dossier de l'Auberge Grand-Mère ou alors à se taire une fois pour toutes.

La licence de radiodiffusion de CanWest doit être bientôt renouvelée par le CRTC, une agence fédérale indépendante du gouvernement. Il n'en fallait pas plus pour déclencher la colère du Parti progressiste-conservateur et du Bloc québécois.

Le chef conservateur, Joe Clark, a évoqué la possibilité que ce soit le premier ministre qui ait «commandé» la lettre à David Asper. En Chambre, il a demandé si le bureau du premier ministre avait contacté qui que ce soit dans la haute direction de CanWest Global Communications pour que soit publiée une telle lettre. Le vice-premier ministre Herb Gray a répondu qu'il n'était

«pas au courant» de telles démarches. En dehors de la Chambre des communes, M. Clark a été encore plus direct. «Je me demande si c'était seulement une idée qui a germé dans l'esprit de M. Asper ou si c'était une idée qui lui a été inspirée. Je veux savoir quel genre de contact il y avait avec le premier ministre ou le bureau du premier ministre ou qui que ce soit qui aurait agi en leur nom.»

Le chef Gilles Duceppe, lui, a rappelé que David Asper avait versé 110 000 \$ à la caisse électorale du Parti libéral en 1999. «Le gouvernement ne devrait-il pas admettre que la défense fournie par un dirigeant de CanWest Global n'a rien de désintéressée et que David Asper attend non seulement un retour d'ascenseur devant le CRTC mais surtout un retour sur son investissement?»

M. Duceppe a remis en question l'indépendance du CRTC. «Le cabinet a le pouvoir de revoir une décision du CRTC et la changer», a-t-il déclaré à la sortie de la Chambre. «La question est beaucoup plus large. Il faut que le CRTC en profite pour faire une réflexion sur l'octroi ou le renouvellement de permis.»

Après 30 ans de politique active

Thérèse Lavoie-Roux rentre chez elle

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'ancienne ministre québécoise de la Santé et des services sociaux, la sénatrice Thérèse Lavoie-Roux, se retire de la vie publique après une carrière vouée à la défense des démunis.

À 73 ans, elle a remis sa démission hier à titre de membre du Sénat du Canada.

«Ayant eu pendant plus de trente ans l'honneur et le privilège de servir la population canadienne tant aux niveaux scolaire que provincial et fédéral, le temps est venu pour moi de me retirer de la vie publique et de passer plus de temps avec ma famille», a-t-elle déclaré par voie de communiqué.

Sa retraite de la politique n'a pas surpris ceux qui la connaissent bien. Le décès de son mari, il y a deux ans, lui avait «donné un dur coup», a relaté le sénateur québécois Roch Bolduc.

«C'est un facteur qui a peut-être joué», a-t-il ajouté lors d'un entretien

téléphonique. De plus, Mme Lavoie-Roux souffrait d'hypertension «et d'une certaine solitude».

«Travailleuse dans l'âme», Mme Lavoie-Roux a laissé sa marque dans plusieurs dossiers.

«Pour elle, c'était un peu comme les Kennedy, a enchaîné le sénateur Bolduc. Elle se sentait peut-être coupable. Elle se disait: "il faut que je donne beaucoup aux petits, il faut que je fasse mon possible pour les démunis et les malades". Elle était très humaine.»

Infatigable, Mme Lavoie-Roux a travaillé d'arrache-pied pendant deux ans à titre de vice-présidente d'un comité spécial sur l'euthanasie et le suicide assisté.

«Elle était contre l'euthanasie et le suicide assisté» mais en faveur de l'élargissement des soins palliatifs, se rappelle son collègue conservateur Gérard Beaudoin.

Nommée au Sénat en 1990 par l'ex-premier ministre conservateur Brian Mulroney, la sénatrice montréalaise avait la réputation d'être «tenace».



Thérèse Lavoie-Roux

Nouvelle session

L'ADQ fera des impôts et de la dette ses obsessions

Si le Québec ne passe pas rapidement à l'action, le système risque de craquer, dit Mario Dumont

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Craignant la récession, l'Action démocratique estime que le gouvernement péquiste doit élaborer un plan de remboursement de la dette au cours de la prochaine session parlementaire. Dans le cas contraire, «ça va craquer», croit le chef de l'ADQ, Mario Dumont, puisque les futures générations ne pourront soutenir financièrement le réseau de la santé.

Les nouveaux porte-parole nationaux de l'Action démocratique, M. Dumont à leur tête, étaient réunis à Québec, hier, afin de préparer la session parlementaire qui débutera le 22 mars prochain. Notant que l'économie n'a pas la cote auprès des deux plus importants partis du Québec, ils ont fait de ce thème leur principal cheval de bataille pour les prochains mois. Baisses d'impôts et diminution de la dette, telles seront les deux idées qui guideront l'ADQ.

«Avec l'écart qui se creuse avec nos voisins au niveau fiscal, a indiqué M. Dumont, il est impensable qu'un gouvernement qui se veut responsable ne s'attaque pas rapidement au niveau élevé des taxes et impôts québécois. De même, la prudence exige que l'on commence rapidement à rembourser la dette afin de libérer de la marge de manœuvre pour faire face aux pressions en faveur de soins de santé et de services sociaux accrus.»

Autrement, les contribuables ne seront pas assez nombreux «dans 15-20 ans» pour assumer à la fois les intérêts de la dette et les frais sans cesse grandissants du réseau de la santé, souligne le chef adéquat. Le gouvernement se doit donc, pendant qu'il est

encore temps, mettre le cap sur les questions économiques. «Le risque d'un ralentissement nous force à agir car si on attend encore, il risque d'être trop tard.»

Le gouvernement doit donc redéfinir le rôle de l'État. Cette modernisation, selon l'ADQ, passerait notamment par une diminution de la «réglementation excessive», une «simplification de la vie» à ceux qui veulent réaliser des projets ou se lancer dans les affaires et, évidemment, un allègement du fardeau fiscal des contribuables.

Disant «en avoir soupiré des chicanes de drapeaux», le chef de l'ADQ souhaite par ailleurs que lui et ses porte-parole se démarquent par «un discours constructif et positif». Ainsi, il se dit insatisfait de la place accordée au Québec lors du Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec en avril mais considère qu'il existe «plusieurs façons de bien faire sentir que les hôtes qui savent si bien accueillir que sont les Québécois marquent leur présence et souhaitent de vive voix la bienvenue.»

Cela ne l'a pas empêché de faire siens, en quelque sorte, les propos de Jean Charest qui critique l'attitude du Parti québécois dans ce dossier. Selon M. Dumont, l'organisation de Bernard Landry serait à l'origine de la réponse négative du fédéral qui nie au Québec tout droit de prendre la parole devant les 34 chefs d'État. Le responsable? La faible force politique du Québec. «Le Parti québécois a beaucoup affaibli le Québec sur le plan politique, croit-il. [...] Cela tient au fait que le gouvernement vit dans son rêve d'un référendum qui n'aura pas lieu, que l'on n'a pas vraiment d'alliés dans les autres provinces, [...] que le Parti québécois maintient une espèce d'aile péquiste à Ottawa — le Bloc québécois —, qui est un facteur d'affaiblissement. Et je pourrais continuer.»



Mario Dumont

Affaire Amodéo

Day veut la tête d'un ministre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'Alliance canadienne a réclamé, hier, la démission de la ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, ou encore celle du Solliciteur général Lawrence MacAulay parce qu'ils auraient caché des faits relatifs à l'affaire Gaetano Amodéo, un présumé mafioso en fuite au Canada. Ce sera au premier ministre Jean Chrétien de décider.

«Il semble que ces ministres aient donné des renseignements qui ne sont pas exacts», a affirmé le chef de l'Alliance, Stockwell Day.

Selon lui, ils auraient induit la Chambre des communes en erreur il y a deux semaines en demeurant vagues au sujet du moment où la

présence d'Amodéo au Canada, qui était recherché par la police italienne, avait été découverte.

Or, il appert que la GRC savait depuis deux ans qu'Amodéo se trouvait au Canada. C'est ce qu'a déclaré, la semaine dernière, le procureur italien chargé de la lutte antimafia à Palerme, Luca Crescente.

Le présumé mafioso est accusé de deux meurtres, un en Italie et l'autre en Allemagne. Il a été arrêté à Montréal le 22 février dernier et, depuis, il est en attente de son extradition.

M. Day soutient que Mme Caplan ou M. MacAulay devaient être au courant des faits au sujet de sa présence au Canada depuis deux ans. Ils auraient dû en faire part à la Chambre des communes.



Jacques LAMARCHE

Annuaire statistique
Guérin 2001
Québec / Canada / Monde

Paru.

656 pages — 18,25 \$

Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-2481

En vente dans toutes les librairies

BOUTIQUE

Enfants Deslongchamps



Vêtements de maternité à l'étage

1007, RUE LAURIER OUEST
OUTREMONT
TÉL.: 274-2442

chef de famille

ford focus 2001 SE familiale

Transmission manuelle 5 vitesses
Moteur 2 L SPI 4 cyl.
Antidémarrage SecurILock^{MC}
Climatiseur
Verrouillage électrique des portes
Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
Banquette arrière divisée 60/40
Essuie/lave-glace arrière
Porte-bagages
Cache-bagages

249 \$ /mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 1 995 \$
TRANSPORT INCLUS



exigez recevez



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.ford.ca



Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Sous réserve de l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

É D I T O R I A L

Une voix pour les provinces

Personne n'aime vraiment ces guerres de drapeaux entre Québec et Ottawa autour de la place du gouvernement québécois sur la scène internationale. Si l'on fait aujourd'hui des gorges chaudes sur la bataille que mène Québec pour participer au Sommet des Amériques, c'est malheureusement bien à tort.

Lorsque Brian Mulroney décida d'ouvrir des négociations avec les États-Unis en vue de la signature d'un accord de libre-échange, voilà maintenant 15 ans, c'est sans beaucoup d'hésitations qu'il accepta de faire une large place aux provinces. Il n'avait guère le choix car plusieurs éléments de cet accord allaient affecter leurs compétences et risquaient donc de ne pouvoir être mis en œuvre s'il les ignorait. Le Québec en tira grand profit puisqu'il put influencer les négociations dont on sait qu'elles furent profitables à son économie.

L'attitude qu'adopte aujourd'hui le gouvernement Chrétien dans le cadre des négociations en cours pour la constitution de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) est tout à l'opposé.

Il n'y a toujours pas de mécanisme formel de participation des provinces qui, pourtant, seront affectées puisque plusieurs des éléments d'un éventuel accord seront de leur ressort direct ou indirect. On pense par exemple à l'éducation, aux lois du travail, à l'environnement, à la culture. Au surplus, on ne veut surtout pas de leur présence au Sommet des Amériques qui, en avril, décidera de l'impulsion à donner aux négociations. On ne veut même pas, par la participation du premier ministre Bernard Landry à la cérémonie d'ouverture, reconnaître devant les 33 pays invités que le Canada est une fédération dont les États membres sont partie prenante à ce projet.

On fait grand cas de la revendication du premier ministre québécois de pouvoir souhaiter la bienvenue aux participants du Sommet. Certains s'en moquent comme si ce n'était qu'une autre manifestation ostentatoire de la diplomatie québécoise pour mieux s'affirmer. D'autres, dont le chef libéral Jean Charest, y voient une stratégie d'affrontement de la part du chicanier en chef qu'il voit en Bernard Landry. Si certaines attitudes ont pu donner prise à ce genre de jugement, il ne faut pas pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain. Ces négociations sur la ZLEA sont aussi capitales que le furent celles de l'ALE et de l'ALENA et le Québec doit y prendre une part active.

Les libéraux ratent ici une belle occasion de montrer qu'ils peuvent exprimer aussi bien que le Parti québécois le nationalisme québécois en défendant la participation du Québec à ce sommet. N'est-ce pas leur conseiller constitutionnel, Benoît Pelletier, qui préconisait, dans un rapport sur l'avenir politique et constitutionnel qu'il déposait en janvier, une présence forte du Québec au sein des délégations canadiennes à des activités multilatérales pouvant avoir des incidences sur ses intérêts propres? Il y incitait aussi le Québec à «parler de sa propre voix et [à] participer directement dans les tribunes multilatérales».

Bien sûr, Bernard Landry n'est pas, pour le premier ministre canadien, un vis-à-vis aussi facile que pouvait l'être Robert Bourassa à son époque, mais il représente tout aussi légitimement les intérêts du Québec qui sont d'obtenir une reconnaissance de la participation des provinces à un processus de négociations au moment où il se met en branle. Derrière le symbole, il y a des enjeux réels. Cela doit se faire maintenant, sans attendre que MM. Chrétien et Landry aient été remplacés comme premiers ministres, comme le laisse entendre M. Charest. Car la ZLEA sera probablement devenue une réalité à ce moment-là.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Au delà des symboles

Au cours de la fin de semaine, les libéraux provinciaux réunis en conseil général ont avancé l'idée de se réapproprier quelques symboles et expressions propres au nationalisme québécois, tels que le drapeau et des mots comme «nation» ou «autonomie», histoire de ne pas laisser toute la patinoire aux péquistes. Ce premier signe d'un retour du balancier trop exclusivement porté vers la fédération et l'unifolié ne suffira évidemment pas pour faire une percée significative en territoire francophone. Il pourrait toutefois accompagner une remontée libérale à la faveur d'une fin décevante du second mandat du Parti québécois.

Les résultats impressionnants de la dernière campagne de financement du PLQ qui, à quatre millions de dollars, a dépassé son objectif de près de 50 %, laissent croire que bien des gens s'attendent à un retour prochain des libéraux au pouvoir. Événement d'autant plus plausible à leurs yeux que les souverainistes dirigés par Bernard Landry ne pourront manquer l'occasion de faire campagne sur le thème d'un nouveau référendum pour la souveraineté.

Même s'ils sont favorisés sur papier par la tradition de l'alternance du pouvoir, les libéraux provinciaux ont cependant l'obligation de conquérir le vote d'un plus grand nombre d'électeurs francophones que la dernière fois, ce qui ne sera pas facile si ceux-ci les jugent toujours trop mous à l'endroit d'Ottawa et trop exclusivement voués aux intérêts des anglophones et des allophones. Rappelons-nous que les mêmes libéraux n'ont pas réussi à réunir le nombre de circonscriptions de la victoire lors des dernières élections, et ce, même si une majorité d'électeurs avaient voté pour eux.

Or, pour le moment, les efforts sont beaucoup trop limités, voire cosmétiques, pour être crédibles. Ce ne sont pas quelques discours à saveur nationaliste ou la présence du fleurdelisé sur les tribunes qui suffiront à satisfaire les attentes des francophones, surtout en région. Pas plus, d'ailleurs, que l'évocation de mesures sociales empruntées à la gauche, comme l'adoption d'une loi antipauvreté, dont on sait bien qu'elles ne correspondent pas vraiment aux orientations fondamentales du parti et de son chef.

Si le Parti libéral du Québec veut reprendre le pouvoir lors du prochain scrutin, il lui faut être beaucoup plus précis quant aux changements qu'il entend revendiquer pour le Québec, et faire la démonstration de sa détermination. Sans cela, les francophones voteront encore une fois de façon majoritaire pour le Parti québécois même si nombre d'entre eux appartiennent à la caste des gens «fatigués»...

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Le boudin de Bouchard

Quand Lucien Bouchard est devenu premier ministre, tous les Québécois l'ont bien reçu et, durant son séjour au poste de premier ministre, ils lui ont accordé des taux de satisfaction remarquables.

Maintenant, il part sans daigner nous dire officiellement bonjour, il fait livrer sa lettre de démission. C'est un peu cavalier.

Ma grand-mère, Albina Senécal, lui dirait: «Lucien, va ailleurs faire ton boudin, tu revieras quand tu seras déchoqué.»

Denys Pelletier
Mont Royal, mars 2001

Une erreur de cible

Vous savez ce qui est à la mode chez nos intellos de la go-gauche de salon? C'est de décrire Bernard Landry comme étant un néolibéral, un défenseur du grand capitalisme international, responsable de la pauvreté au Québec. Moi, je dis à ces révolutionnaires de café-terrasse que leur analyse est bien étroite. Se souviennent-ils qu'on envoie encore la moitié de nos impôts à Ottawa? N'ont-ils pas encore remarqué que les programmes qui coûtent de plus en plus cher (santé, éducation, aide sociale) sont assumés presque entièrement par les provinces?

Que ce déséquilibre grandissant entre les responsabilités et les ressources fiscales limite drôlement la capacité d'intervention du gouvernement québécois? Que, pendant ce temps, le gouvernement central nage dans les surplus? N'ont-ils pas songé une fois à aller faire une petite manif à Ottawa, à harceler Jean Chrétien et ses ministres anonymes? C'est pourtant là qu'elle est, la marge de manœuvre, pour lutter contre la pauvreté, investir dans la santé ou l'éducation.

Moi, je l'admire, Bernard Landry, je le trouve remarquable par sa détermination, ses convictions et son courage politique. Depuis 25 ans qu'il se bat corps et âme pour modifier la structure économique anémique du Québec. Structure économique héritée de 135 ans de décisions du gouvernement canadien qui ont favorisé l'économie ontarienne aux dépens de la nôtre. En s'attaquant à cette structure économique et au système politique canadien qui la sous-tend, Bernard Landry fait beaucoup plus pour lutter contre le chômage et la pauvreté au Québec que l'ensemble de ses détracteurs réunis.

Denis Héty
Montréal, 9 mars 2001

La route du dopage sportif

«On avance et on ne reculera plus», dit la D^{re} Christiane Ayotte? Moi, je réplique en lui disant, oui on avance, mais au neutre. C'est comme cela que je vois le problème du dopage sportif au pays; nous avons devant nous une route interminable et nous pédalons carrément dans le vide. Ce n'est pas avec des tests imprévus lors des compétitions, des sanctions plus sévères, une éducation et de l'information plus rigoureuse ou encore des conférences, que nous allons trouver le remède miracle. Notre société, une société qu'il faudrait refaire en long et en large, est malade et le problème s'avère incurable. Nous cherchons un coupable, un bouc émissaire, alors on pointe le gouvernement, les entraîneurs ou encore les fonctionnaires, mais c'est la société entière qui est à blâmer. Elle et sa volonté de vaincre sans limites et son désir de trophées qui ne tiennent pas compte des sacrifices. Mon témoignage se veut un cri d'alarme, un avertissement que je lance à un système obsédé par la victoire et

épris de gloire, à n'importe quel prix. Croyez-moi, le monde est à refaire...

Véronique Larose
Repentigny, mars 2001

Excellents textes

Chapeau pour les deux excellents textes d'Yves Beauchemin sur Lucien Bouchard intitulés «Le guide égaré», parus dans *Le Devoir* du 1^{er} et du 2 mars 2001. Il a raison, on ne bâtit pas une nation avec des velléitaires. Le Québec ne fera pas exception.

Annie Bissonnette
Guy Latreille
Hull, 2 mars 2001

The cat is black

Le temps est finalement arrivé où nous favorisons l'apprentissage de la langue anglaise. On nous informe qu'à partir de septembre prochain, l'enseignement de l'anglais, au primaire, débutera en troisième année. Par contre, pour compenser, il y aura moins d'heures de cours d'anglais en quatrième, cinquième et sixième années. Peut-on vraiment appeler ça un changement? Wow! Un an de plus à entendre «My name is...; The cat is black», on s'enrichit, c'est effrayant! On veut mettre l'intérêt des professeurs (de musique et d'éducation physique) en priorité, mais comment pouvons-nous comparer l'enseignement d'une langue seconde, telle que l'anglais, à la musique, par exemple? Trouvez l'erreur! Il est essentiel de bien maîtriser la langue française mais il est aussi important de bien maîtriser l'anglais pour mieux réussir, pouvoir se débrouiller à l'international ou tout simplement s'enrichir.

Linda Pelliccia
Montréal, 5 mars 2001

LIBRE OPINION

La liste d'attente en chirurgie cardiaque

RICHARD BAUSET, M. D.
Chirurgien cardiaque, Hôpital Laval, Québec

Il y a un peu plus d'une année, l'Association des chirurgiens cardiovasculaires et thoraciques du Québec dénonçait les délais inacceptables pour les patients en attente d'une chirurgie cardiaque. À ce moment, un peu plus de 1000 patients étaient en attente de chirurgie. Le gouvernement réagissait promptement en créant un Réseau québécois de cardiologie tertiaire (qui existe depuis dix ans en Ontario) visant à coordonner les interventions dans le réseau, et en annonçant l'injection de sommes supplémentaires dans le but de diminuer les listes d'attente pour les chirurgies cardiaques.

A priori, ces interventions ministérielles avaient de quoi donner bonne conscience à nos dirigeants mais, en réalité, la situation risque de se détériorer encore une fois, et rapidement, si le gouvernement applique aveuglément sa politique d'équilibre budgétaire dans le réseau de la santé. Il y a une limite à exploiter sans réserves les ressources humaines et matérielles du réseau de la santé.

Pour ce qui est de la chirurgie cardiaque, nous avons clairement démontré au ministre de la Santé la fragilité du réseau, surtout en ce qui a trait aux effectifs, et nous avons accepté de participer à l'élaboration de plans visant à en augmenter l'efficacité. Nos demandes en ce sens ont été ignorées. Nous demandions tout simplement d'actualiser la rémunération des chirurgiens cardiaques à celle de leurs collègues canadiens. Le Québec se distingue encore une fois à ce chapitre.

Comment assurer que le Québec aura suffisamment de chirurgiens cardiaques dans cinq ans, alors que nous sommes les plus taxés et les moins bien payés au Canada? Depuis cinq ans, il y a eu une hémorragie d'effectifs vers le

reste du Canada et les résidents que nous formons à grands frais décident, en grande majorité, de ne pas revenir au Québec. De plus, les politiques de raptage mises de l'avant par nos élus depuis dix ans ont débouché sur un réseau vétuste et démotivant pour l'ensemble des travailleurs de la santé.

La loi matraque à l'endroit des infirmières a eu pour effet de fragiliser la base même de notre système. Il est grand temps que le gouvernement ajuste à la hausse leur rémunération et reconnaisse la vraie valeur de leur travail pour le bon fonctionnement du système. La loi de l'offre et de la demande doit prévaloir si l'on veut assurer un avenir à la profession. Nous travaillons quotidiennement avec des infirmières désabusées et exploitées par un système dépassé.

Le manque chronique de ressources physiques adéquates ajoute à la démotivation du corps médical. Il y a un manque flagrant de perméabilité entre le discours stérile de nos administrateurs et la réalité quotidienne des travailleurs du réseau de la santé. L'équilibre budgétaire à tout prix est l'une des nouvelles aberrations avec lesquelles nous devons composer. Issue de l'imaginaire désertique des hauts fonctionnaires du ministère, cette politique désastreuse aura pour effet d'augmenter encore plus la pression sur les médecins et le personnel hospitalier. Allongement de listes d'attente déjà trop longues, épuisement professionnel, difficulté de rétention et de recrutement d'effectifs... il est facile d'imaginer la suite.

Qu'en est-il des patients? Bien sûr, le ministre pourra toujours pavoiser et se vouloir rassurant quant au fait que les cas urgents n'attendront pas. Mais que dire aux familles des patients qui décèdent en attente (29 patients sont décédés en attente de chirurgie cardiaque à l'hôpital Laval en 1999-2000; il y a 12

autres centres au Québec); que dire aux patients qui attendent depuis plus de six mois et qui voient leurs économies et fonds de pension disparaître pour survivre; que dire aux patients dont l'état se détériore lentement; que dire aux patients contribuables qui reçoivent bien peu en retour? Eh bien, chers patients, vous allez devoir vous armer de patience!

Le ministre de la Santé et le Conseil du trésor ont été très clairs. Malgré le fait que nos professionnels de la santé soient les moins bien rémunérés au Canada, malgré le fait que nous soyons les plus taxés, malgré les compressions drastiques dans le réseau de la santé depuis cinq ans, nous devons refaire nos devoirs et couper encore!

Force est de constater que tous les savants comités d'étude mis sur pied depuis dix ans n'auront pas permis d'élucider le mystère qui semble planer dans les corridors du ministère de la Santé et des Services sociaux. Certes, Pauline Marois aura fait un effort louable de redressement. Mais à quand un premier ministre qui aura une vision à long terme et saura assurer l'avenir de notre système de santé?

La liste d'attente pour la chirurgie cardiaque compte toujours plus de 1000 patients. Le taux de mortalité pour les patients en attente est bien au-delà des valeurs nord-américaines. Nos effectifs vieillissent et sont de plus en plus désabusés par la pratique médicale au Québec.

Chaque année, on nous demande un effort supplémentaire pour assurer des soins de haute qualité. La relève se fait rare et les besoins augmentent dû au vieillissement de la population (plus de 15 % depuis cinq ans, avec moins de chirurgiens pour opérer). Il est grand temps de planifier sérieusement et d'assurer à la population québécoise des soins de qualité et accessibles pour les années à venir.

IDÉES

À propos de « l'école en crise »

Se pourrait-il que les médias concourent à perpétuer la crise ?

JEAN-PIERRE PROULX

Professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal et ancien reporter dans ce journal

Le Devoir mérite des félicitations pour sa série d'articles sur l'éducation parus du 24 février au 3 mars dernier. Il y a une seule ombre au tableau, c'est le titre de ladite série: «L'école en crise». Il permet néanmoins de soulever la question du rôle des médias dans la formation de l'opinion publique sur l'éducation.

Certes, on a pu lire pendant toute une semaine des reportages éclairants et intéressants faits sur le terrain au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde. Cette perspective comparatiste est même, à mon souvenir, une première dans l'histoire du journal.

Pourtant, *Le Devoir* n'a nulle part justifié *a priori* le titre de la série et, lecture faite, il ne se justifie pas plus *a posteriori*. «L'école en mutation», par exemple, aurait certainement été plus approprié, mais moins «dramatique». Un titre, dira-t-on, c'est peu de chose. Je n'en suis pas si sûr.

On observe en tout cas un phénomène troublant. L'examen de certains indicateurs de l'opinion publique touchant l'éducation révèle en effet que les Québécois (et les Canadiens) en général ont depuis près de 30 ans, et en majorité, une piètre opinion de l'éducation. Une observation faite à partir de 11 sondages menés entre 1973 et 2000 auprès de l'ensemble des Québécois, donc sur une période de 27 ans, révèle une tendance manifeste: *mutatis mutandis*, un peu plus de la moitié se disent insatisfaits de la qualité de l'éducation dispensée dans les écoles du Québec alors qu'un peu plus du tiers s'en déclarent satisfaits. De ces 11 sondages, neuf sont des Gallup qui reprennent systématiquement la même question depuis 1973: «Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) de l'éducation que les enfants reçoivent aujourd'hui?». Or les deux autres, menés pour le *Globe and Mail* et le *MEQ* (1988), malgré des questions formulées quelques peu différemment, aboutissent à des résultats tout à fait comparables. Le taux moyen de satisfaction de ces 11 sondages est de 39%.

On observe par contre que les parents ont une vision plus positive de l'école que le public en général

La comparaison entre la performance perçue de l'école d'aujourd'hui et de celle d'hier fournit une information complémentaire. Treize sondages montrent qu'entre 1976 et 1999, c'est, dans tous les cas, une minorité de citoyens (soit entre 22% et 45%, pour une moyenne de 30%) qui trouvent l'école d'aujourd'hui meilleure que celle d'il y a 20 ou 25 ans.

On observe par contre que les parents ont une vision plus positive de l'école que le public en général (dont une partie est évidemment formée de pa-

rents). Ainsi, cinq sondages faits entre 1975 et 1997, et portant spécifiquement sur l'école publique, révèlent que dans tous les cas une forte majorité des parents, soit deux tiers et plus, s'en déclarent satisfaits. Les deux derniers, menés en 1996 et 1997, auprès des parents Québécois dont les enfants fréquentent l'école publique révèlent même un pourcentage de satisfaction de 92%. Le taux des



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le grand public se forme une opinion sur l'école essentiellement par l'entremise des médias qui lui présentent généralement une «école en crise». De leur côté, les parents ont une expérience directe de l'école par l'entremise de leurs enfants et par les rapports directs qu'ils entretiennent avec elle.

très satisfaits atteignait en 1997, 45%. Nous avons analysé au total quelque 90 questions tirées de plus de 50 sondages menés entre 1970 et 2000 sur la satisfaction à l'égard de l'éducation au Québec (<http://www.afides.qc.ca/COLLOQUES/EJC/CONFERENCES/proulx.html>). Une première conclusion s'impose: c'est la différence notable quant à la satisfaction du public en

général et celle des parents d'élèves en particulier. Par sa constance, cette différence paraît structurelle: le premier est généralement et majoritairement insatisfait de l'éducation; les seconds sont généralement et majoritairement satisfaits. Toutes les observations de satisfaction supérieures à 76% et plus sont le fait des parents. À une exception près, toutes les dimensions de l'éducation dont la proportion moyenne de satisfaction est inférieure à 60% sont le fait du public en général. La majorité de ces dimensions ont d'ailleurs un score inférieur à 50%. Cette différence observée entre le grand public et les parents n'est pas propre au Québec. Elle corrobore ce que l'on l'observe de façon constante ailleurs.

Comment expliquer ce phénomène? Nous proposons à la réflexion commune l'hypothèse suivante: le grand public se forme une opinion sur l'école essentiellement par l'entremise des médias qui lui présentent généralement une «école en crise». De leur côté, les parents ont une expérience directe de l'école par l'entremise de leurs enfants et par les rapports directs qu'ils entretiennent avec elle. Malgré tous les reproches qu'ils peuvent lui faire, pour eux, cette école n'est pas en crise.

Pour appuyer mon hypothèse sur le rôle des médias dans la formation de l'image négative de l'éducation dans le grand public, je rappellerai un dialogue lu dans cette même page, le 25 octobre dernier, entre Mme Johanne Bujold de l'Université du Québec et Mme Marie-Andrée Chouinard, reporter à l'éducation au *Devoir*.

Il y était question d'une enquête menée par l'Université du Québec auprès des nouveaux diplômés dans les programmes de formation des maîtres. Mme Bujold, tout en reconnaissant l'exactitude des faits rapportés par la journaliste, trouvait «déplorable que celle-ci mette l'accent presque uniquement sur les lacunes décelées alors que ce qui ressort de notre étude est la satisfaction tant des nouveaux diplômés que de leurs employeurs au regard de la formation reçue à l'université».

La réplique de Mme Chouinard est des plus intéressantes: «Voilà, écrivait-elle, où nos opinions divergent: après avoir affirmé que les étudiants étaient grandement satisfaits d'une portion de leur formation — la belle partie de la nouvelle, que je n'ai pas occultée sans toutefois m'y étendre —, j'ai jeté mon dévolu sur les faiblesses du programme. Je crois avoir ainsi respecté non seulement les principes qui guident mon travail, mais aussi l'objectif que vous poursuiviez vous-mêmes en menant cette recherche.»

Les reportages parus dans *Le Devoir* il y a quinze jours ne décrivait pas tous l'école sous un mauvais jour. Loin de là. On nous a pourtant répété pendant sept jours que «l'école est en crise». Comme si on y tenait et qu'il fallait qu'elle le soit! Était-ce au nom des «principes» qui guident le travail journalistique?

La question n'est pas seulement universitaire. On doit en effet se demander si l'application constante et répétée du principe d'action qui consiste à jeter d'abord son «dévolu sur les faiblesses», selon l'expression de Mme Chouinard, conduit, non pas à l'amélioration et au progrès, mais à une sorte de morosité sociale permanente aussi affolante que paralysante. C'est ce que je crains qu'il ne soit arrivé aux Québécois.

Le débat est ouvert.

Réélection, en Alberta, du premier ministre Ralph Klein

Klein et Landry sont faits pour s'entendre

NORMAN SPECTOR

Ancien sous-ministre auprès du premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett (1982-1986); secrétaire du cabinet fédéral aux relations fédérales-provinciales (1986-1990); directeur de cabinet du premier ministre Brian Mulroney (1990-1992) et président de l'Agence pour la promotion économique du Canada atlantique (1995-1996). Le texte ci-dessous est également publié aujourd'hui dans le *Globe and Mail*.

Dans le feu de sa campagne électorale, le premier ministre albertain a prévenu les Canadiens que Bernard Landry était plus dangereux que son prédécesseur. Maintenant que Ralph Klein est réélu, vous pouvez être certain qu'il changera son fusil d'épaule et qu'il essaiera de travailler avec Landry, comme il a fait avec Lucien Bouchard.

Il semble en effet que Ralph Klein aura bientôt besoin d'amis là où il pourra les trouver. Un fort ressentiment contre sa province se développe, dans un contexte où les surplus budgétaires protègent les Albertains, mais non pas les consommateurs dans le reste du pays, contre l'augmentation des prix de l'énergie. Les gens commencent à demander — agressivement et impatientement, comme autrefois dans le cas Québec — «Que veut l'Ouest canadien?»

Les Albertains obtiennent peu de crédit pour leur contribution, la plus élevée *per capita* au pays, à la péréquation. De plus en plus,

on entend des grommellements envieux sur le fait que leur richesse découle d'un accident de géographie. Bien que Québec reçoive presque la moitié des paiements de péréquation, Landry n'est aucunement un fan de cette formule. Il privilégie une politique fiscale conservatrice et, à ce titre, il pourrait être un allié précieux si Ottawa tentait de nouveau de saisir les revenus de l'Alberta au nom des consommateurs canadiens.

Plus important, Landry, comme Klein, craint les décisions imposées par les majorités dans le reste du pays. Pour le Québec, il en va de la protection et de la promotion de sa langue, sa culture et sa façon de vivre, unique. Pour l'Alberta, il en va de la liberté d'investir ses revenus, dans le but d'augmenter son avantage comparatif. Beaucoup de Canadiens disent aujourd'hui que les «Westerners» sont fâchés que Stockwell Day se soit effondré en novembre. En fait, l'aliénation de l'Ouest remonte à bien plus loin. Et il est à prévoir qu'elle s'intensifiera, parce que le problème fondamental est lié à notre système de gouvernement, et non pas à telle ou telle politique.

La Chambre des Communes viole le principe démocratique d'un homme, une voix; la représentation au Sénat viole un autre grand principe, celui de la protection des minorités régionales en Colombie-Britannique et en Alberta. Ces deux principes démocratiques sont respectés aux États-Unis; d'ailleurs, leur collègue électoral s'assure que les candidats proviennent de toutes les régions du pays. Nos premiers ministres — souvent appelés des

dictateurs élus — viennent normalement de Québec. Plus la population de l'Ouest croît, plus le déficit démocratique du Canada s'accroît. Avec plus de quatre millions de personnes, la Colombie-Britannique a droit à six sénateurs et à 34 députés; le Nouveau Brunswick, avec une cinquième de sa population, a 10 sénateurs et autant de députés. Cette situation est généralisée à l'ensemble du pays (sauf en Ontario et en Alberta) et elle ne peut pas être modifiée en raison de la constitution canadienne.

À la lumière de mon expérience sous des gouvernements libéraux et conservateurs, je peux dire que ce déficit démocratique se répercute sur tous les aspects de la vie politique, soit les dépenses, la taxation, la législation et les nominations fédérales. Il conduit à des décisions de dépenser sur des hôtels à Shawinigan et des prisons à Baie Comeau. C'est le déficit démocratique, et non pas la paresse, qui explique pourquoi les Canadiens des Maritimes sont des accros des subventions et de l'assurance chômage.

Ce déficit démocratique explique également pourquoi nous continuons en Colombie-Britannique à payer la péréquation, en dépit de notre déclin économique de la dernière décennie. Et pourquoi un gouvernement conservateur qui a satisfait ses députés albertains en supprimant le Programme national de l'énergie, ne pouvait pas résister à la tentation de faire faire le travail d'entretien des CF-18 à Montréal.

Ici, à Victoria, nous nous remettrons des efforts déployés par la Ville-reine afin de réclamer

la paternité d'Egoyan et de Furtado, comme autrefois nous avons surmonté la puissance des banques et des chemins de fer. Cependant, le déficit démocratique continuera à saper la légitimité d'Ottawa, parce que les gens ne cautionneront pas un système qui a pourtant besoin de leur appui.

La Colombie-Britannique et l'Alberta sont très peu respectés, parce que leur appui est rarement nécessaire à la formation du gouvernement. Si M. Klein veut faire quelque chose de constructif pour atténuer le sentiment d'aliénation dans sa province, il devra accepter l'offre de M. Landry de parler d'une nouvelle relation entre le Québec et les provinces. Son modèle est inspiré par l'union européenne, mais M. Landry a déjà concédé le besoin de l'union politique, y compris un gouvernement central élu avec ses propres sources de revenu.

M. Klein devrait expliquer que le Canada est un pays de cinq régions, chacune avec sa culture distincte. Même l'Ontario. Il pourrait également préciser que l'UE a 15 membres, qu'elle ne pourrait fonctionner avec deux membres et qu'elle est en voie de devenir une fédération — bien que plus décentralisée que le Canada.

Bien sûr, et même les deux se mettraient d'accord là-dessus, Landry aurait besoin de tenir un référendum, parce que les Jean Chrétien et Sheila Copps rejettent cette vision du Canada. Klein devrait rappeler, cependant, qu'il n'y a aucun besoin de briser le pays pour réaliser son idée centrale — la reconnaissance du Québec comme une nation.



PATRICK PRICE, REUTERS

Il semble que Ralph Klein aura bientôt besoin d'amis là où il pourra les trouver.

L'Écosse et le Pays de Gales n'ont pas eu besoin de se séparer pour être reconnus comme nations par le Royaume-Uni. D'ailleurs, puisque la dissolution causerait des difficultés — et pour les Québécois, et pour les Canadiens — il serait immoral de ne pas d'abord essayer de réaliser les changements demandés au sein du Canada. En outre, les sondages d'opinion placent Landry dans une situation similaire à celle qui a mené Lucien Bouchard à quitter la vie politique: il ne peut pas gagner un référendum sur l'indépendance.

Par contre, Landry ne peut pas perdre un référendum qui porterait sur une union confédérale. Et, comme le chéri des purs et durs, Landry peut oser là où Bouchard ne pouvait se permettre d'aller, par crainte de diviser sa formation politique.

Les stratèges souverainistes, y

compris Claude Morin, ont découvert le trou dans la Loi de Clarté de Jean Chrétien. Puisque Ottawa refuserait de considérer une question qui ne serait pas claire, les Québécois pourraient voter en faveur du changement sans risquer la séparation. Et, la Cour suprême a jugé que le reste du pays serait obligé de négocier si une province proposait des modifications constitutionnelles.

Advenant le cas où Québec approuvait une nouvelle répartition des pouvoirs, il ne devrait avoir aucun problème à appuyer d'éventuelles exigences de l'Ouest en vue d'une meilleure représentation à Ottawa. Et, si Bernard Landry peut casser l'impasse constitutionnelle au Canada, il pourrait s'avérer être le meilleur ami de Ralph Klein, et non notre ennemi dans le reste du pays.

enspector@hotmail.com

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle (science), Benoit Mungier (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duches et Christine Dumazet (relèveurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Martin Fournier, Anouk Hurlbut, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bedard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE: Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière, (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Gislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

JOURNAUX

SUITE DE LA PAGE 1

Et ce ne sont pas seulement les ventes de journaux qui sont en baisse, selon lui. «*Tout a baissé, dit-il. Parce que quand quelqu'un vient acheter un journal, il achète aussi autre chose.*»

Selon le président de l'Association des tabagistes du métro, Charles Bergeron, les relations entre les commerçants et la STCUM se détériorent depuis plusieurs mois et la distribution de journaux gratuits n'est que la dernière d'une série de mesures «*d'oppression*» de la STCUM envers eux. Par exemple, la société de transport les a prévenus qu'elle pensait à se débarrasser d'eux pour faire entrer des bannières connues comme Couche-Tard, UCS et Tabatou dans les stations de métro.

Déjà, il est devenu pratiquement impossible pour ces détaillants de vendre leurs fonds de commerce, parce que la STCUM ne veut pas garantir les mêmes conditions de location aux nouveaux propriétaires.

Montréal Métropolitain, le quotidien gratuit de Québec, a été distribué pour la première fois hier matin dans le réseau de transport en commun. Comme la STCUM a conclu une entente d'exclusivité avec le concurrent Métro, les camelots de Québec ont été expulsés de certaines stations de métro. «*Il y a eu un peu de tiraillements, notamment dans les stations terminus*», a reconnu la porte-parole de la STCUM, Odile Paradis. La STCUM entend faire respecter son règlement, qui prévoit des amendes de 75 \$ à 500 \$ aux contrevenants en cas de récidive, a-t-elle ajouté.

Pour Québec, il n'était pas question d'attendre le résultat de la requête en injonction déposée la semaine dernière avant de réagir, a expliqué son porte-parole, Luc Lavoie. Selon lui, Québec n'est pas dans l'illégalité en distribuant son journal dans les stations de métro parce que la compagnie ne contrevient à aucune loi. «*Ça contrevient à une entente d'exclusivité qu'on ne reconnaît jamais*», a-t-il dit.

Montréal Métropolitain est réalisé par une équipe de six personnes et son tirage est de 50 000 exemplaires, c'est-à-dire la moitié de celui de son concurrent Métro, dont 100 000 exemplaires sont distribués chaque jour. «*On a décidé d'y aller avec 50 000 exemplaires pour commencer. Notre intention est de croître avec la demande*», a expliqué Luc Lavoie.

Le marché de Montréal peut-il supporter deux quotidiens gratuits? Le vice-président exécutif de Québec n'a pas voulu s'aventurer sur ce terrain. Selon les dirigeants du Groupe Transcontinental, le marché de Montréal n'est pas celui de Toronto, où trois journaux se disputent le marché des usagers du transport en commun. Il n'y a pas de place pour deux, ont affirmé Rémi Marcoux et André Préfontaine lors du lancement de Métro, le 28 février.

Le groupe Transcontinental a refusé de commenter l'arrivée d'un concurrent. «*Personne ne fera de commentaires parce que ça s'en va devant les tribunaux*», a fait savoir le porte-parole de l'entreprise, Angus McKinnon. «*On va attendre de voir ce qui va se passer*».

L'audition de la requête de Québec qui conteste le contrat d'exclusivité conclu par la STCUM avec Transcontinental est prévue pour demain.

EN BREF

Pas d'alerte à la méningite

(PC) — Il n'y a pas lieu de déclencher une alerte à la méningite au Québec mais la prudence est de mise, en particulier dans les soirées raves, prévient le ministre de la Santé du Québec. Jusqu'à maintenant, 27 cas de méningite ont été repérés au Québec, et trois personnes en sont décédées. Mais on est bien loin de la situation de Cowansville ou celle plus dramatique des années 1991-1993 alors que l'on comptait de 100 à 160 personnes atteintes de méningite chaque année.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 512, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CHAMPIGNON

SUITE DE LA PAGE 1

Les familles de ces patients n'ont d'ailleurs pas été contactées et ne le seront pas tant que le lien entre l'infection et le système de ventilation ne sera pas établi. Des analyses d'ADN seraient en cours pour déterminer l'origine des champignons responsables des infections.

Quant aux 34 patients opérés durant la brève réouverture des salles d'opération la semaine dernière, l'hôpital affirme qu'ils seront retrouvés, mais qu'il y a peu à craindre pour leur santé. Appelé *aspergillus*, le champignon incriminé, très courant dans la nature, ne serait une menace que pour les patients dont le système immunitaire est lourdement hypothéqué. «*La plupart des gens font face à ce champignon de façon naturelle. 99,9% des gens n'ont pas de réaction négative. Nous ne croyons pas que d'autres patients ont développé des symptômes*», affirme le D^r Roy, qui pense que seuls les patients souffrant de leucémie, du sida ou d'une maladie du système immunitaire ont à craindre ce champignon.

Pour ces personnes, toutefois, l'infection par le champignon peut entraîner des problèmes respiratoires s'apparentant à une crise d'asthme. Normalement, un traitement aux antibiotiques permet de venir à bout de l'infection.

L'hôpital Royal Victoria se préparait hier à mettre sur pied une ligne d'information téléphonique pour rassurer la population. L'inquiétude serait particulièrement vive parmi les employés de l'hôpital.

La direction du Royal Victoria s'est défendue d'avoir fait preuve de négligence en ouvrant partiellement ses salles d'opération il y a deux semaines. Selon le directeur des infrastructures, Denis L'Abbé, une première lecture des échantillons d'air s'était révélée négative. Mais de plus récentes analyses ont détecté de nouveau des traces du fameux *aspergillus*.

«*Si on continue les travaux au bloc, c'est pour pou-*

voir examiner le système de ventilation de A à Z et on met tout en branle pour éliminer le champignon. Nous ciblons le système d'aération pour s'assurer qu'il est en bon état», a expliqué M. L'Abbé, ajoutant que cette fermeture complète permettrait de passer le bloc opératoire au peigne fin.

Cette fermeture obligera toutefois l'hôpital à reporter plusieurs chirurgies, en sus des 187 annulées au cours des deux dernières semaines. Des centaines de patients en attente d'une chirurgie seront opérés à l'hôpital Général de Montréal, à l'hôpital neurologique, à l'hôpital LaSalle, et au bloc opératoire du service d'obstétrique du Royal Victoria. Selon le D^r Denis Roy, au moins 75 % des chirurgies prévues pourraient être réalisées en raison d'ententes avec ces autres hôpitaux du Centre universitaire de santé McGill.

«*Le groupe de médecins qui a piloté ce dossier a pris des mesures pour s'assurer que le moins de chirurgies possibles seront annulées*», a-t-il insisté. En temps normal, l'hôpital réalise 5000 chirurgies par année, dont 800 chirurgies cardiaques.

Déjà hier, des ouvriers étaient à l'œuvre pour ouvrir les plafonds et amorcer la vérification des conduits au bloc opératoire. Ces travaux, qui pourraient impliquer le remplacement d'importants éléments du système de ventilation, coûteront au bas mot 300 000 \$, affirme M. L'Abbé.

L'hôpital ignore si l'*aspergillus* est présent depuis longtemps dans ses conduits d'aération et seule une enquête permettra de le déterminer. «*La seule façon de vérifier l'intégrité du système de ventilation est d'ouvrir les plafonds. Il est possible qu'il y ait une brèche, un défaut qui fait que le champignon persiste malgré les mesures d'aseptisation*», a expliqué hier M. L'Abbé, ajoutant que la vétusté du bâtiment, construit il y a 150 ans, rendait très aléatoires les délais prévus. Le système de ventilation du bloc opératoire daterait d'au moins 40 ans, selon ce dernier.

Heureux équipage



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ISABELLE Comtois, apprentie-pomprière, et Marie-Josée Fortin, pomprière, se préparent à une épreuve d'endurance hors du commun: parcourir en camion 2500 kilomètres hors piste dans le désert saharien, avec pour seuls outils une carte topographique et une boussole. La onzième édition du Rallye Aïcha des Gazelles, qui se déroulera du 19 au 26 avril au Maroc, réunira entre 45 et 60 équipages féminins, dont le quart provient du Québec.

MEXIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

soleil de plomb — les marchands ambulants ont vendu beaucoup de Coca-Cola —, ponctué d'énumérations à effet incantatoire. Un cours 101 — une certaine logique le fait prof lorsqu'il aura renoncé à la cagoule — sur les 56 ethnies du Mexique. Puis, une dénonciation du président Vicente Fox-le-privatisateur, «*un homme de peu de sensibilité humaine*». Mais un appel au dialogue aussi, qu'il s'est à nouveau engagé à ouvrir lorsque ses «*trois conditions*» auront été complètement remplies: retrait de l'armée de sept positions dans la zone de conflit, libération des prisonniers zapatistes et ratification constitutionnelle par le Congrès des Accords de San Andrés sur les droits et la culture indigènes, qui dorment sur les tablettes depuis cinq ans.

Reconnaissance constitutionnelle?

Pourquoi tant y tenir dans un pays qui adopte des lois qui restent bien souvent lettre morte? demandait samedi soir l'animateur de l'émission *Zone ouverte*. N'empêche, Marcos et son état-major de 23 zapatistes sont expressément à Mexico pour faire leur lobby auprès des parlementaires. Hier après-midi s'engageaient des tractations avec la Commission de concorde et de pacification (la Copopa, une instance médiatrice) sur les modalités de discussions avec le Congrès. Pas question pour Marcos, «*ni même pour faire une photo*», de rencontrer Vicente Fox, qui l'a pourtant invité à venir discuter avec lui à la résidence présidentielle de Los Pinos.

Sur le Zócalo, la foule l'écouait attentivement. À la mexicaine, pourrait-on dire. Avec une certaine retenue. L'entrée de Marcos à Mexico n'est pas qu'une fête, c'est un exercice d'introspection. Les pleurs

d'une gamine percent le discours. Un téléphone cellulaire sonne: «*Je suis au Zócalo pour le discours de Marcos*», répond le monsieur. Et l'assemblée scande: «*Nous ne sommes pas seuls, nous ne sommes pas seuls*». Comme s'il s'agissait de s'en convaincre. De faire mentir Octavio Paz. À deux pas, un *traverti* entonne l'hymne zapatiste.

C'est plein de «*touristes de la conscience*», ils ont ainsi été baptisés, venus de Paris, de Rome, de San Francisco, de Montréal, avec coups de soleil sur le nez, caméras vidéo à la main. Pour saisir ce «*moment historique*». Sont là des curieux, beaucoup d'enfants évidemment, des membres d'ONG et de syndicats, de petites organisations autochtones venues des quatre coins du pays, tous les groupes imaginables de la proche, moyenne et extrême gauche.

D'un côté de l'immense place, le Front populaire révolutionnaire de l'État du Guerrero fait comme s'il était à Moscou, sur la place Rouge; fait l'éloge du bolchevisme, pleure la mort de Staline... L'absolu contraire des battants gravatés, guidés par le dur désir de promotion, qui gravitent autour de Fox et des milieux d'affaires — ceux-là d'ailleurs qui ont dit craindre, sur le ton des anti-souverainistes au Québec, que la marche zapatiste fasse fuir les sacro-saints «*investissements étrangers*». Ce sont des Mexiques qui ne se sont jamais parlé. Deux planètes. Des monologues parallèles qui ne se touchent pour le moment que par l'opération des médias. On s'interroge: la négociation sera sans doute possible, car tout indique que le Mexique, de tous les côtés de la table, a aujourd'hui trouvé la volonté et conçu les circonstances pour conclure son «*Lac Meech*»: un Marcos pressé d'en finir pour sortir son mouvement de la clandestinité contre un Vicente Fox pressé d'en fi-

LANDRY

SUITE DE LA PAGE 1

Quant au ministre fédéral Stéphane Dion, il ne voit pas de nouveaux arguments chez M. Landry sinon qu'ils sont exprimés de façon plus «*stridente*», mais il voit une multiplication de déclarations qui tendent à compliquer les relations intergouvernementales et à développer un antagonisme stérile. «*C'est un nationalisme exacerbé qui cherche plus à dire du mal des autres que du bien de soi-même. On a l'impression que, pour ces gens-là, il faut rabaisser les autres pour se rehausser soi-même*», a-t-il déclaré.

Tout en assurant le gouvernement du Québec de son entière collaboration, M. Dion s'est insurgé contre l'interprétation tendancieuse des faits de M. Landry. Selon lui, loin d'avoir entravé le développement du Québec, le Canada lui a ouvert le marché est-ouest et lui a permis de percer le protectionnisme américain. Pour soutenir sa déclaration, Bernard Landry a rappelé le tort considérable qu'a fait au Québec la canalisation du Saint-Laurent ainsi que le choix du gouvernement fédéral d'installer 50 centres fédéraux de recherche à Ottawa et aucun de l'autre côté de la rivière des Outaouais, à Hull.

Malgré son dur constat pour le gouvernement canadien, Bernard Landry n'entend pas précipiter la tenue d'un référendum avant d'avoir «*la certitude*» de gagner comme il l'a dit hier dans une entrevue à TVA. Il croit toujours à une union confédérale avec le Canada. «*C'est devenu une espèce d'évidence. La façon moderne pour les nations de coopérer aujourd'hui, d'être solidaires, de diminuer l'agressivité et les chicanes, c'est de créer des pactes de type confédéral comme les Européens ont fini par le comprendre après deux guerres horribles dans un demi-siècle*», a-t-il soutenu à Radio-Canada.

Son projet exclut toutefois une quelconque forme de pacte avec les autres provinces canadiennes. «*Je ne veux pas l'égalité avec le Manitoba. Les Québécois ne veulent pas l'égalité avec le Manitoba qui est une noble province du Canada. Si jamais l'Amérique s'élargissait à plusieurs nations d'ici 15-20 ans, le Québec serait une des nations qui constitueraient l'Amérique*», a expliqué le premier ministre. Stéphane Dion voit mal comment M. Landry peut parler d'union de type confédéral si «*le Canada a été aussi désastreux*».

Invité à commenter ces propos, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a utilisé un ton plus modéré que M. Landry. «*Je pense que ça a mené à un développement qui est inégal et qui joue au détriment du Québec. C'est le terme que j'utiliserais. Ce sont les termes que j'utilise. Chacun ses termes, chacun son style*», a-t-il souligné.

Ce dernier a argué que, d'un point de vue économique, plusieurs éléments légitiment le projet souverainiste. «*Je ne serais pas souverainiste s'il n'y avait pas entre autres la raison économique de l'être. Alors quand on regarde le développement du Québec, on est forcé de constater dans des choses comme la recherche et le développement qu'on n'a pas notre part, à 18,5 %. À l'achat de biens et services, 19,5 %. 1 % en Outaouais. 43 centres de recherche à Ottawa, aucun à Hull. Dans l'armée, c'est 15 % des investissements structurants. Dans le soutien direct aux entreprises, 16 % à peu près. Voilà des chiffres importants qui nous montrent qu'on n'est jamais mieux servis que quand on utilise nous-mêmes notre argent. D'autant plus qu'il faut négocier pour que l'argent qu'ils nous prennent, ils l'utilisent de telle ou telle autre façon*», a-t-il dit.

Par-delà son attaque, Bernard Landry a assuré sur les ondes de TVA que son gouvernement serait efficace et viserait la continuité. Au sujet de la place du Québec au Sommet des Amériques, M. Landry s'est montré surpris de la prise de position de Jean Charest qui donne raison à Ottawa de ne pas laisser la parole au Québec. Selon lui, M. Charest est complice d'un gouvernement canadien «*réducteur*».

La ministre des Relations internationales Louise Beaudoin, a souligné pour sa part l'inconstance de Jean Charest qui, un jour souhaite se réapproprier les symboles nationalistes et, le lendemain, se soumet au gouvernement canadien. Elle a rappelé que le Québec peut parler de sa propre voix, qu'il «*n'a pas besoin d'écran*». «*Je ne pense pas que c'est en s'écrasant continuellement qu'on défend les intérêts du Québec comme le fait visiblement M. Charest*», a tranché Mme Beaudoin à l'issue de la signature d'une entente de siège avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Avec la collaboration de Robert Dutrisac et Hélène Buzzetti